

L'AFD ET LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

2012-2016
UN PARTENARIAT
RENFORCÉ



En ouverture de ce bilan du partenariat de l'Agence Française de Développement avec les organisations de la société civile, permettez-moi de dire quelques mots sur l'importance des liens qui nous unissent aujourd'hui à elles et de rappeler les grandes étapes de construction de cette relation.

Les relations de l'AFD avec les organisations de la société civile (OSC) se sont fortement développées et diversifiées depuis 2009, date du transfert à l'AFD de la compétence en matière de partenariat stratégique et financier avec la société civile française. Elles sont aujourd'hui multiformes et concernent à la fois le dialogue institutionnel, stratégique et sectoriel, la production de connaissances et le financement de projets et d'activités. Elles tiennent compte de la diversité des contextes d'intervention et des savoir-faire des OSC.

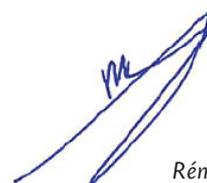
La période 2012-2016 choisie pour dresser ce bilan a été particulièrement riche d'évènements qui ont amplifié ce partenariat. L'engagement du Président de la République en 2012 de doubler l'APD transitant par les OSC françaises durant son quinquennat (2012-2017) d'abord, essentiellement au travers du dispositif de financement des Initiatives-OSC géré par l'AFD. Ensuite, l'AFD a adopté en 2013 son cadre d'intervention définissant la relation partenariale avec les OSC (2013-2016). Les grands rendez-vous internationaux de 2015 – financement du développement durable (ODD), l'Accord de Paris sur le Climat, etc. – ont également renforcé le dialogue entre l'AFD et les OSC, très mobilisées sur ces enjeux internationaux. Enfin, le sommet humanitaire mondial en 2016 a marqué la reconnaissance de la valeur ajoutée des OSC dans les contextes de crises et de fragilités. Le développement par l'AFD de modalités de financement pour intervenir de façon plus efficace dans les contextes de crise et la création, annoncée par le CICID de novembre 2016, de la Facilité d'atténuation des vulnérabilités et de réponse aux crises, en sont des illustrations.

Le bilan dressé sur cette période foisonnante permet de dresser les constats suivants :

- Le dialogue entre l'AFD et les OSC s'est à la fois élargi et structuré, impliquant désormais l'ensemble du Groupe AFD et ses domaines d'intervention, tout en permettant aux OSC d'exprimer leurs spécificités, dans un esprit mutuel de respect et de dialogue. Ce dialogue, à la fois formel et informel, s'exprime au niveau institutionnel et stratégique, comme au niveau opérationnel et de la recherche, traduisant la grande variété des formes de partenariat développées.
- La collaboration financière directe entre l'AFD et les OSC couvre aujourd'hui un large spectre d'instruments adaptés aux spécificités des OSC et à leur valeur ajoutée : appui à l'innovation (Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG, FISONG ; financements du Fonds français pour l'environnement mondial, FFEM), financement des interventions dans les contextes de fragilité, de crise et de post-crise (APCC), et soutien à leurs initiatives, via le dispositif Initiatives-OSC.
- Si le dispositif d'appui aux initiatives OSC a constitué la majorité (65 %) des financements directs de l'AFD aux OSC sur les cinq dernières années, la tendance devrait s'inverser prochainement avec l'engagement croissant de l'AFD dans la prise en charge des situations de crise et de fragilité au niveau de ses opérations courantes. En 2016, les financements alloués aux OSC dans ces contextes ont en effet représenté 40 % des financements directs totaux aux OSC en 2016. Cette tendance pourrait se poursuivre dans les années prochaines avec l'opérationnalisation en 2017 de la Facilité ciblée sur les vulnérabilités et les crises et la poursuite des efforts de l'AFD pour mobiliser les fonds européens dédiés aux situations de crise.
- Suite à l'engagement présidentiel de doubler l'APD transitant par les OSC françaises, le financement des Initiatives OSC a augmenté de plus de 70 % sur la période. 371 projets, portés par 142 OSC françaises, ont pu être financés pour des subventions cumulées de 289 M€ et des montants de projets de plus de 600 M€ (soit un effet de levier de 2). Cette croissance s'est faite au profit de toutes les OSC françaises, quelles que soient leur taille et leur domaine d'intervention, et a également profité à de nouvelles OSC chaque année, traduisant ainsi la volonté de l'AFD de respecter la diversité des OSC et de garder le dispositif ouvert à de nouvelles OSC.

- En conformité avec l'objectif prioritaire du cadre d'intervention transversal de l'AFD et les OSC (CIT/OSC) 2014-2016, les interventions de terrain menées par les OSC françaises ont visé à renforcer les capacités de près de 2350 OSC locales dans les pays du Sud. La quasi-totalité (94 %) des interventions financées en 2016 ont participé à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), qui couvrent mieux le large spectre des interventions des OSC que ne le faisaient les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) auxquels ils ont succédé.
- La croissance a également bénéficié aux projets de renforcement et de structuration du tissu associatif français, traduisant la volonté accrue des OSC d'améliorer leur plaidoyer, leur efficacité globale et leur visibilité. Les financements alloués aux actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale portées par les OSC françaises sont restés quant à eux stables sur la période. Ils ont vocation à augmenter dans les prochaines années avec l'engagement accru des pouvoirs publics vis-à-vis de l'éducation au développement et le mandat nouveau confié à l'AFD de développer des actions en la matière.
- Les OSC sont très actives dans la prise en compte des thématiques transversales, en lien avec les priorités de la coopération française, telles que le genre, le climat et l'environnement, la jeunesse et l'économie sociale et solidaire. Très innovantes dans tous ces domaines, elles jouent un rôle d'initiateur et d'incubateur de projets qui est essentiel pour notre agence.
- Enfin, la croissance du dispositif Initiatives-OSC a été gérée de façon maîtrisée, dans un esprit de concertation étroite avec les OSC et le ministère des Affaires étrangères et du développement international. De nombreuses mesures ont été prises pour améliorer la régulation et la transparence du dispositif, alléger les procédures d'instruction et de suivi et adapter les instruments de financements aux spécificités des OSC et de leurs projets. Fin 2016, le dispositif compte 324 projets en cours d'exécution, portés par 140 OSC françaises distinctes.

Ce bilan d'activités a vocation à présenter l'activité partenariale de l'AFD avec les OSC et ses évolutions sur les cinq dernières années. Il servira de base de réflexion à la révision du CIT/OSC qui sera conduite cette année, et qui aura notamment vocation à évaluer les forces et les faiblesses du dispositif et à rendre compte des évolutions souhaitables du partenariat avec les OSC. Je souhaite que ces dernières soient associées de façon la plus étroite possible à ce travail, pour faire franchir une nouvelle étape à ce partenariat essentiel pour notre politique de développement.



Rémy Rioux

Sommaire

Bilan du dialogue stratégique entre l'AFD et les OSC	5
Dialogue institutionnel	5
Dialogue sur le partenariat avec les OSC françaises	6
Dialogues sur les stratégies opérationnelles	7
Production intellectuelle	8
Transparence et redevabilité	9
Bilan des activités opérationnelles (hors dispositif Initiative OSC)	11
Bilan d'activités du dispositif Initiative OSC	16
Annexes	31

Introduction

Le bilan traite des deux grandes dimensions du partenariat que l'Agence développe avec les OSC :

- **Le dialogue**, tant institutionnel qu'opérationnel, que l'ensemble des services de l'Agence mène avec les OSC, qui inclut également la concertation spécifique avec les OSC sur la gestion du dispositif Initiatives-OSC et la production de connaissances. Ce point est traité dans le premier chapitre.
- **La collaboration financière directe** que l'AFD a développée avec les OSC à partir d'instruments spécifiques¹, qui est traitée dans les deuxième et troisième chapitres. Ces instruments incluent :
 - la Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (FISONG), créée en 2007 et gérée par la Direction des opérations, qui fonctionne comme un appel à projets concurrentiel ouvert à toutes les OSC, qu'elles soient françaises, locales ou internationales ;

- les instruments dédiés aux situations de crise et de post crise que la Direction des opérations a développés à partir de 2013, notamment les Appels à projets crise et sortie de crise (APCC), qui sont également des appels à projets concurrentiels ouverts à toutes les OSC françaises, locales et internationales ;

- les financements du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) ;

- et enfin, le dispositif Initiatives-OSC, transféré à l'AFD en 2009 et géré par la Division du partenariat avec les ONG au sein de la Direction de la stratégie, des partenariats et de la communication (SPC/DPO). Ce dispositif, ouvert aux seules OSC françaises, fonctionne sans appels à projets concurrentiel et respecte leur droit d'initiative.

Les montants respectifs alloués aux OSC au travers de ces différents instruments sur la période 2012-2016 sont indiqués dans le tableau ci-dessous, avec une attention particulière portée sur l'année 2016 qui témoigne d'une évolution importante dans le poids de chaque instrument.

Montant des subventions directes allouées aux OSC sur la période 2012-2016, au travers de différents instruments, avec un focus sur 2016 (en millions d'euros)

Instruments	Total 2012-2016	%	Total 2016	%
FISONG	25	5,6	5	3,6
APCC	83,5	18,8	55,5	40,6
FFEM	47	10,6	4,65	3,4
Dispositif Initiatives-ONG	289	65	71,67	52,4
Total	444,5	100	136,82	100

¹ Elle n'inclut pas les nombreux financements des OSC sur les projets financés par l'AFD au bénéfice des maîtrises d'ouvrage publiques, les OSC pouvant intervenir en tant qu'opératrices, maîtres d'œuvre délégués ou prestataires.

Bilan du dialogue stratégique entre l'AFD et les OSC

Depuis le transfert de la compétence sur le partenariat avec les OSC françaises et des crédits budgétaires associés (dispositif Initiatives-OSC) en 2009, l'AFD a développé tout au long de ces sept dernières années une culture et un cadre de dialogue avec les OSC, aux niveaux institutionnel, sectoriel, ou opérationnel, en adaptant ses procédures et instruments de financement aux spécificités des OSC. En lien avec la volonté de l'AFD de développer une politique partenariale plus forte et de renforcer sa politique

RSO, un cadre de dialogue formel s'est structuré et continue de s'améliorer grâce aux mécanismes que l'AFD a mis en place pour dialoguer avec les OSC comme avec les autres parties prenantes. Un dialogue informel, plus opérationnel, s'est également fortement développé en lien avec l'accroissement des financements de l'AFD aux OSC. Ce dialogue sectoriel s'est enrichi de la production d'études et d'évaluations et de l'organisation conjointe de conférences et séminaires.

Dialogue institutionnel

Le dialogue stratégique avec les OSC est piloté par la Direction exécutive en charge de la stratégie, des partenariats et de la communication (SPC), en lien avec la Division du partenariat avec les OSC au sein de SPC (SPC/DPO). Il inclut :

- Un dialogue politique de haut niveau porté par la Direction générale lors des rencontres avec Coopération Sud (une rencontre annuelle a été instituée depuis 2007) et des rendez-vous réguliers avec les responsables des principales OSC partenaires de l'AFD.
- Un dialogue stratégique, conduit par le Directeur exécutif de SPC, comprenant : des rencontres trimestrielles avec Coopération Sud pour discuter de sujets stratégiques et du partenariat avec les OSC, et des rencontres régulières avec les OSC de plaider sur les enjeux du financement du développement à l'international comme en France. Le riche agenda international de 2015 (financement du développement, ODD, COP 21) a fourni l'occasion de nombreux échanges.
- Un cadre formel de dialogue mis en place dans le cadre de la politique RSO conduite par la Division du pilotage stratégique et de la redevabilité (PIL) au sein de SPC, qui définit les exigences de dialogue, de transparence et de redevabilité vis à vis des parties prenantes de l'Agence, notamment des OSC (voir détails infra.).
- Au niveau international, SPC/DPO est membre de l'International Donor Group (IDG), groupe informel d'une vingtaine de bailleurs de fonds bilatéraux en charge du financement de la société civile, qui se réunit deux fois par an pour échanger sur les enjeux et les pratiques. SPC/DPO est également membre du réseau GENE (Global Education Network Europe), qui réunit les représentants des ministères et administrations européennes en charge de l'éducation au développement.
- Des rencontres ont également été initiées avec les grands réseaux internationaux d'OSC, comme la plateforme européenne CONCORD, la plateforme internationale des OSC (FIP), appuyée par l'AFD notamment, et la plateforme des ONG américaines Inter-Action.

Dialogue sur le partenariat avec les OSC françaises

Conduit par SPC/DPO, le dialogue s'est articulé autour de la définition et de la mise en œuvre du Cadre d'intervention transversal *L'AFD et les OSC* (CIT/OSC) 2014-2016, adopté par le conseil d'administration de l'AFD fin 2013. Elaboré avec une participation très forte des OSC françaises en lien avec le MAEDI, ce document s'inscrit dans le contexte de l'annonce présidentielle, reprise dans les conclusions du CICID du 31 juillet 2013, de doublement des crédits dédiés aux OSC françaises sur la période du quinquennat (2012-2017). Le CIT/OSC définit les grands objectifs et les modalités du partenariat stratégique et financier que l'AFD entend développer avec les OSC françaises dans le cadre du dispositif de financement Initiatives-OSC qui leur est dédié (cf. chapitre B).

Parallèlement à la croissance des financements dédiés aux initiatives OSC, l'AFD s'est engagée dans le cadre du CIT OSC 2013-2016 à mener des chantiers de réflexion afin d'améliorer l'efficacité du dispositif Initiatives-OSC, notamment ses instruments de financement et ses procédures, tout en répondant à des objectifs renouvelés de transparence, de redevabilité et d'évaluation.

Cinq chantiers de réflexion ont été conduits par SPC/DPO sur la période 2014-2015, en collaboration avec les OSC, le MAEDI et d'autres services de l'AFD, offrant un cadre de discussion très ouvert qui a abouti à des propositions structurantes au sein de chaque groupe. Ces propositions ont été approuvées par le Comité ONG et ont fait l'objet d'une révision des procédures de l'AFD à l'automne 2016. D'autres décisions ont été formalisées dans le cadre des discussions régulières que SPC/DPO tient avec les OSC françaises et le MAEDI sur les instruments et modalités de financement du dispositif Initiatives-ONG.

Parmi les décisions importantes prises sur la période 2012-2016, on peut citer :

- **L'amélioration de la transparence et de la redevabilité de l'AFD dans sa relation partenariale avec les OSC françaises (chantier conduit avec SPC/PIL) :** publication régulière sur le site de l'AFD d'informations et données relatives au partenariat de l'AFD avec les OSC françaises, de données sur les projets portés par les OSC et d'indicateurs de redevabilité. Les autres mesures prises par l'AFD au titre de sa politique de transparence et de redevabilité vis-à-vis de l'ensemble

de ses parties prenantes (dont les OSC) sont décrites infra.

- **La prise en compte des contextes de crise et de post-crise (chantier conduit avec DAT/CCC) :** définition d'instruments de financement adaptés à la réponse aux besoins dans ces contextes, meilleure prise en compte du continuum Urgence-reconstruction-développement (URD) et du besoin de dialogue approfondi entre l'AFD, le MAEDI et les OSC. Concernant le dispositif Initiatives-OSC, une flexibilité dans la programmation des projets a été introduite afin d'accorder rapidement des subventions à des projets post crise après la survenue d'une crise, et de réviser les projets en cours d'exécution.
- **L'adaptation des instruments et modalités de financement des interventions des OSC :** introduction d'un nouvel instrument de financement structurel à l'intention des OSC françaises d'envergure - la convention de partenariat pluriannuel - ; augmentation du taux de cofinancement et assouplissement de certaines règles de financement pour les projets d'intérêt général (éducation au développement et structuration du milieu associatif) afin de tenir compte de leur spécificité et de leur difficulté à se faire financer par le secteur privé ; et améliorations apportées à l'instrument de financement des conventions programmes.
- **L'allègement des procédures d'instruction et de suivi :** simplification et allègement significatifs des documents de projets, du rythme des décaissements et des rapports d'exécution technique et financier.
- **Une meilleure régulation du dispositif Initiatives-OSC et une plus grande transparence et équité dans la programmation des projets,** permises par la mise en place d'un appel à manifestation d'intention de projets (AMI) : deux AMI ont été lancés en 2015 et en 2016, afin de présélectionner les projets pour l'année suivante². Cette étape supplémentaire introduite dans le cycle du projet a donné lieu à une révision des critères de présélection et de sélection des projets afin de rendre le processus plus sélectif. Après deux années de mise en œuvre, cette nouvelle procédure est acceptée par tous.

² Le premier AMI a été lancé en juin 2015 : 344 intentions de projets ont été reçues de la part de 194 OSC. 167 intentions de projet ont été présélectionnées, portées par 138 OSC. Un second AMI a été lancé en mai 2016 : 202 intentions de projets ont été reçues de la part de 158 OSC. 155 présélectionnées ont été présélectionnées, portées par 121 OSC.

Dialogues sur les stratégies opérationnelles

Depuis plusieurs années, l'Agence s'est engagée dans le cadre de sa politique RSO à développer un dialogue avec ses parties prenantes, dont les OSC françaises qui sont de loin les plus représentées, autour de ses cadres stratégiques d'intervention sectoriels et transversaux. En fonction des différentes typologies de cadres d'intervention, des niveaux de maturité des sujets de réflexion et des contextes, ces échanges ont pris la forme soit de discussions bilatérales, soit de réunions collectives impliquant les parties prenantes et les services opérationnels (sectoriels ou géographiques) de l'AFD.

Focus sur la première consultation numérique de l'AFD

L'AFD a pour la première fois proposé en 2016 une consultation numérique à ses parties prenantes dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie transversale sur le numérique. Une réunion de restitution a été organisée à l'AFD le 7 octobre 2016. Six ateliers ont également été organisés pour relayer la consultation : quatre se sont déroulés au sein d'agences AFD à Abidjan, Bamako, Dakar et Douala, et deux ateliers ont eu lieu à Paris dont un à Numa, regroupement d'entreprises innovantes, qui a développé le premier espace de coworking en France.

Le site de consultation a reçu 3884 visites : 30 % des visiteurs n'étaient pas localisés en France, et 8 % des visiteurs résidaient dans trois pays africains (Sénégal, Cameroun, RCI).

Les participants représentaient également la diversité des parties prenantes de l'AFD : OSC, institutions publiques, chercheurs, entreprises privées mais aussi simples citoyens.

Au total, 540 contributions ont été déposées sur le site AFD et 1220 votes ont été exprimés sur les différentes propositions. Cette nouvelle forme de consultation permettant de s'adresser à un public plus large, et notamment les OSC localisées dans les pays d'intervention de l'Agence, sera probablement amenée à se développer à l'avenir.

En 2016, ce dialogue a concerné les nouveaux cadres stratégiques d'intervention sur le numérique, les vulnérabilités, la feuille de route sur la gouvernance, ainsi que la révision des cadres stratégiques d'intervention concernant l'éducation et la formation professionnelle, la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, et le climat. Concernant le CIS sécurité alimentaire en Afrique Subsaharienne, les OSC françaises ont particulièrement apprécié de participer à l'évaluation qui en a été faite par l'Agence ainsi qu'à la définition des options stratégiques pour le futur CIS.

La mise en place de ces cadres de dialogue, menée par la Division du pilotage stratégique et de la redevabilité (SPC/PIL), est toujours en évolution afin d'harmoniser les pratiques de dialogue et d'améliorer le processus de consultation³. Ce dialogue permet de contribuer à intégrer les préoccupations en matière sociale, environnementale, éthique, de droits de l'homme dans les stratégies de l'AFD et in fine dans ses interventions.

Un dialogue sectoriel informel s'est également fortement développé entre l'Agence (SPC/DPO, divisions techniques et départements géographiques) et les OSC françaises et internationales, parallèlement à l'augmentation des partenariats financiers (cf. chapitres B et C). Ce dialogue est particulièrement riche et régulier dans les secteurs où les OSC sont plus présentes comme l'eau et assainissement, l'agriculture et la biodiversité, l'éducation, la formation professionnelle et l'accès à l'emploi, la santé, et l'économie sociale et solidaire. Il se développe également avec les départements géographiques couvrant des zones où les OSC sont également très présentes, comme les pays en crise et plus généralement les Pays les moins avancés (PMA).

³ Dans cet objectif, SPC/ PIL a lancé en 2016 un chantier interne pour dresser un état des lieux des habitudes de consultation des OSC par les différents services de l'AFD. Le recrutement fin 2016 d'un collaborateur dont la mission consistera à animer le dialogue avec les parties prenantes contribuera à développer et systématiser cette démarche.

Séminaire : L'AFD et les OSC face aux défis du développement urbain : quels partenariats pour des villes solidaires ?

En juin 2016, dans la perspective de la Conférence Habitat III de Quito, l'AFD et Coopération SUD ont organisé un séminaire sur les défis du développement urbain. Les intervenants ont présenté leurs retours d'expérience sur des projets mis en œuvre en République Démocratique du Congo, en Haïti, à Madagascar, en Egypte, au Mali, etc. Ce séminaire a permis de croiser les expériences des OSC et de l'AFD en matière de développement urbain, d'identifier les complémentarités entre les démarches portées par les différents acteurs, et de faciliter les fertilisations croisées dans leurs réflexions et approches respectives.

Ce dialogue, riche de multiples réunions, séminaires et rencontres, est généralement initié par SPC/DPO⁴ afin de favoriser une meilleure connaissance des interventions menées par chacun, encourager des synergies, et diffuser des bonnes pratiques. De telles réunions se sont tenues sur l'eau et l'assainissement, l'environnement et le climat,

l'éducation et la formation professionnelle, la santé, la sécurité alimentaire, l'énergie, les zones de crise (Sahel, Equateur post-séisme, Haïti post cyclone Matthew), le développement urbain, etc.

Le dialogue se développe également dans le cadre de l'instruction et du suivi des projets OSC financés par SPC/DPO : les divisions sectorielles et les départements géographiques contribuent à leur instruction, en donnant un avis technique ou en participant aux réunions de suivi et aux restitutions d'évaluation de certains projets. L'augmentation des financements de projets OSC sur les crédits de la direction des opérations de l'AFD, de plus en plus amenée à intervenir dans des pays en situation de fragilité, a encore diversifié les occasions de dialogue et permis d'enrichir une connaissance mutuelle.

Loin de voir ce dialogue stratégique sur les projets comme une remise en cause du droit d'initiative, les OSC apprécient au contraire ces échanges qui leur permettent d'améliorer leur projet tout en valorisant leur savoir-faire. Cette culture du dialogue s'est également développée ces dernières années dans les agences AFD du réseau les plus concernées par les projets d'OSC. Ces agences rencontrent régulièrement les OSC et participent aux missions de supervision de SPC/DPO. Dans de nombreux pays, le Service consulaire d'action culturelle (SCAC) et l'agence AFD organisent des réunions annuelles ou biennuelles avec les OSC françaises et leurs partenaires locaux.

Production intellectuelle

L'AFD a développé une production de connaissances au cours des cinq dernières années, portant à la fois sur les projets portés par les OSC, sur les OSC et leurs réseaux et plateformes, ainsi que sur les instruments de financement. Ces études ont été pilotées par SPC/DPO en concertation avec d'autres services de l'AFD (notamment la Division de l'évaluation), le MAEDI, les OSC elles-mêmes et d'autres acteurs (Cités Unies France, Fondation de France, ministères de l'Éducation nationale ou de l'Agriculture etc.). Cette production intellectuelle variée a permis d'affiner la connaissance par l'AFD des spécificités des OSC, de leurs

pratiques et de leur valeur ajoutée, et a permis à chaque fois un dialogue de qualité entre OSC, AFD, ministères, chercheurs et consultants réunis au sein de comités de pilotage.

La liste des principales évaluations, études et séminaires conduits par l'AFD sur la période 2012-2016 est donnée en annexe 1. Elle inclut :

- huit évaluations transversales de projet menées avec la Division évaluation de l'AFD afin de mesurer les effets des projets sur des thématiques ou des géographies données ;

⁴Un dialogue et/ou partenariat stratégique se développe de plus en plus à l'initiative des divisions techniques de l'AFD. On peut citer par exemple le partenariat porté par la Division éducation, formation professionnelle et emploi de l'AFD et 5 OSC françaises spécialisées sur les questions d'emploi et d'insertion professionnelle, financé par le comité des partenariats de l'AFD.

- sept études spécifiques portant sur les acteurs OSC, leurs réseaux et leurs interventions, et sur les instruments de financement ;
- six séminaires de réflexion.

Les évaluations transversales et les études ont systématiquement donné lieu à de larges restitutions, offrant ainsi un support de réflexion sectorielle et partenariale.

Les OSC organisent également de très nombreux colloques, séminaires, débats, capitalisations sur leurs thématiques d'intervention auxquels l'AFD est souvent associée, voire contribue activement.

La production intellectuelle continuera de se développer fortement, au niveau de l'AFD comme des OSC, afin de mieux appréhender les enjeux et les impacts des interventions dans des contextes complexes et évolutifs, de développer une connaissance plus fine des acteurs et des innovations qu'ils portent et de réinterroger régulièrement les modalités de leur soutien. Il est d'ailleurs envisagé d'organiser, avec la direction Etudes recherche et savoirs (ERS) de l'AFD un appel à projets dès 2017 afin d'appuyer les activités de recherche des OSC sur des thématiques données.

Etude transversale droits de l'homme

SPC/DPO a réalisé en 2015-2016 avec la division Evaluation (EVA) une *Etude transversale des actions des OSC françaises en faveur des droits de l'homme soutenues par les pouvoirs publics entre 2008 et 2012*. Cette étude visait à capitaliser sur les projets soutenus durant la période couverte, mais aussi à mieux appréhender les acteurs OSC investis sur le terrain des droits de l'homme, tant dans leurs spécificités que dans leur mode opératoire, et à proposer des pistes pour améliorer le partenariat entre les pouvoirs publics français et ces OSC. Une restitution publique a été organisée fin 2016 en vue d'échanger sur les résultats de cette étude avec les représentants des institutions publiques et de la société civile et contribuer à une meilleure prise en compte, par l'AFD, de la thématique droits de l'homme dans le cadre du transfert récent de la gouvernance à l'AFD.

Transparence et redevabilité

Dans le cadre de son plan d'actions RSE 2014-2016, le Groupe AFD s'est engagé dans la refonte de sa politique de transparence, de redevabilité et de dialogue en tenant compte des meilleures pratiques observées dans la sphère internationale et des attentes de ses parties prenantes. Ce chantier, piloté par SPC/PIL, qui concerne les exigences de transparence comme de redevabilité vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes⁵, devrait aboutir en 2017. Les OSC, notamment les plates-formes et collectifs de plaidoyer, mènent en effet des campagnes auprès des institutions financières internationales, dont l'AFD, pour que celles-ci mettent en place des politiques RSE ambitieuses. SPC/PIL les rencontre régulièrement avec SPC/DPO pour des échanges d'information et discussions.

Transparence : l'AFD a renforcé sa politique de publication de données d'activité au format de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). Elle s'est dotée de son propre site d'open data, <http://afd.opendatasoft.com/>, qui présente les données relatives aux projets financés (en financement souverain, c'est-à-dire accordé à un Etat ou un acteur étatique) sur l'ensemble de ses pays d'intervention. Ces efforts ont valu à l'Agence de progresser dans la notation de l'OSC *Publish What You Fund (PWYF)*⁶. L'Agence continue de publier chaque année le maximum de documentation sur ses stratégies, son fonctionnement et son activité, et présente désormais le détail de son activité stratégique sur les cinq dernières années.

⁵ Les exigences de transparence et de redevabilité de l'AFD vis-à-vis des OSC ont été traitées dans le cadre du chantier de réflexion mentionné en page 4.

⁶ L'Agence est maintenue en catégorie "fair" mais continue de progresser avec une note de 45.3 sur 100, se plaçant ainsi en 32^{ème} position sur l'ensemble des bailleurs de fonds.

Lors du CICID du 30 novembre 2016, la France a marqué sa volonté de s'engager vers plus de transparence de son action internationale en décidant d'adhérer à l'IITA, au travers de l'AFD qui la représentera. Cette adhésion devrait permettre à l'AFD de mieux se conformer au standard IITA et d'améliorer la qualité des données qu'elle publie, en réponse aux attentes de ses partenaires et de la société civile.

Redevabilité : le Groupe AFD est en train de mettre en place un dispositif de gestion des plaintes environnementales et sociales (E&S) concernant les tiers impactés par les projets qu'elle finance. Ces derniers pourront déposer, auprès de l'AFD ou de PROPARCO, une plainte concernant les aspects environnementaux et/ou sociaux d'un projet. La plainte pourra viser la maîtrise d'ouvrage ayant obtenu un financement de l'AFD ou PROPARCO et/ou faire état du non-respect par l'AFD ou PROPARCO des procédures E&S. Des experts indépendants seront en charge d'évaluer l'éligibilité des réclamations et de les traiter le cas échéant. Le traitement des réclamations pourra se traduire, soit par une procédure de médiation (résolution des différends), soit par le lancement d'audits indépendants.

En conclusion, le dialogue stratégique conduit par l'AFD avec les OSC depuis 2012 s'est considérablement développé et élargi, au-delà de celui mené par la Division du partenariat avec les ONG (SPC/DPO) en lien avec le MAEDI, traduisant la richesse des partenariats que l'Agence a développés avec les OSC. Cette évolution a permis de consolider le dialogue entre l'Agence et les OSC françaises, sur des bases d'échange et d'écoute, de respect, et de recherche de visions communes sur les enjeux de développement.

Bilan des activités opérationnelles (hors dispositif Initiative OSC)

Ce bilan traite de la collaboration directe que l'AFD a avec les OSC françaises et internationales au travers d'instruments ou de fonds dont elles sont les principales bénéficiaires, à l'exception du dispositif Initiatives-OSC qui fait l'objet d'un bilan spécifique au chapitre C. Il ne traite pas des nombreuses collaborations des OSC sur les projets financés par l'AFD au bénéfice des maîtrises d'ouvrages publiques, pour lesquelles les OSC interviennent en tant qu'opératrices, maîtres d'œuvre délégués ou comme prestataires d'études, d'évaluations et/ou de recherche.

Les instruments de financement analysés incluent la Facilité d'innovation sectorielle ONG (FISONG), mise en place en 2007, ainsi que certains outils conçus pour mieux répondre aux besoins dans les contextes de crise

et de post crise. Ces outils incluaient au départ des Concours locaux de faible montant (CLFM) gérés par les agences AFD, et ont évolué à partir de 2013, sous l'impulsion de la Cellule crise et conflits (CCC) de la Direction des opérations, pour inclure les facilités post crise et ensuite, en 2015, les Appels à projets crise sortie de crise (APCC) et les Outils d'intervention de crise et sortie de crise (OICC).

Enfin, des collaborations très significatives avec les OSC se sont récemment développées dans les zones fragiles, sur des Facilités mises en place par la Commission européenne pour lesquelles l'AFD obtient une délégation de crédits, notamment le Fonds MADAD au Moyen Orient (crise syrienne) et le Fonds fiduciaire urgences (FFU) en l'Afrique.

La FISONG

Mise en place en 2007, la FISONG est un "appel à idées" pour permettre l'émergence de pratiques innovantes, techniques autant que méthodologiques ou sociales. Deux appels à proposition sont lancés chaque année sur la base de thèmes prédéfinis en concertation avec les OSC, pour une enveloppe de 2,5 M€ par FISONG, soit un montant global de 5 M€ par an, financés sur les crédits de la Direction des opérations. Ce dispositif est ouvert aux OSC françaises et étrangères. Le secrétariat est cogéré par la Direction des opérations et SPC/DPO.

Les OSC apprécient beaucoup cet outil de financement, complémentaire au dispositif initiatives-OSC géré par SPC/DPO, et le niveau de concertation élevé avec l'AFD concernant le choix des thématiques. Lancé au travers d'appels à projets concurrentiels, il permet le financement jusqu'à 90 % de projets ou de méthodologies innovants, ainsi qu'un cadre de dialogue sectoriel permettant aux OSC de démontrer leur expertise et leur valeur ajoutée et aux services de l'AFD d'accompagner les OSC.

Entre 2012 et 2016, 38 projets ont été soutenus pour un montant total de 24,2 M€, au bénéfice de 29 OSC différentes, dont 24 OSC françaises. Le montant moyen de subvention par projet s'est élevé à 637 K€. Les dix appels à projets lancés depuis 2012 ont concerné les secteurs suivants :

- **Agriculture/environnement/climat (7,5 M€) :** 1) gouvernance foncière pour une meilleure transition agroécologique ; 2) adaptation des pratiques agricoles au changement climatique ; et 3) environnement, biodiversité et développement : partage des bénéfices de la biodiversité au profit des communautés villageoises.
- **Energies/eau/assainissement/déchets (5 M€) :** 1) accès à l'énergie durable des populations isolées pour développer le tissu économique local précaire ; et 2) assainissement, déchets, hygiène : mécanismes pérennes et compétences locales.
- **Education/formation/insertion (5 M€) :** 1) accès et maintien à l'enseignement fondamental des populations les plus vulnérables ; et 2) formation par l'apprentissage en vue d'une insertion socioprofessionnelle.

⁷ Auquel il convient d'ajouter 0,8 M€ dédiés à des travaux de capitalisation transversale.

- **Santé (2,5 M€)** : les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service de l'accès à la santé des mères et des enfants.
- **Développement urbain (2,5 M€)** : accompagnement social et économique de la restructuration des quartiers.
- **Entrepreneuriat (2,5 M€)** : services aux micro, petites et moyennes entreprises.

En 2016, la première FISONG a porté sur l'**accompagnement social et économique de la restructuration des quartiers précaires**, en lien avec la conférence Habitat III. Quatre OSC ont été sélectionnées après l'appel à propositions :

- **Mercy Corps Europe (Tunisie)**, pour un projet visant à développer une méthode de dialogue participatif autour de deux axes, la gestion des déchets et l'aménagement des espaces publics, dans quatre quartiers de Tunis – 682 067 € ;
- **Positive Planet (Madagascar)**, pour un projet cherchant à structurer, à Antananarivo, les acteurs de la filière déchets recyclables, afin d'accroître leurs revenus et de les relier à des services de micro-assurance santé, tout en améliorant la salubrité dans les quartiers visés – 431 220 € ;
- **Toilettes du Monde (RDC)**, pour un projet visant à améliorer durablement les conditions de vie dans les quartiers précaires de Kinshasa d'un point de vue sanitaire et économique en créant une dynamique motrice sur l'assainissement et en s'appuyant sur des structures communautaires – 532 185 € ;
- **Green Lotus (Birmanie)**, pour un projet portant sur une expérimentation à visée démonstrative et répliquable, dans un quartier précaire emblématique des défis urbains de Rangoun, tout en contribuant aux réflexions sur les politiques urbaines à venir – 650 000 €.

La seconde FISONG 2016 a ciblé la **gouvernance foncière pour une transition agroécologique**. Quatre OSC ont été retenues :

- **Migrations et développement (Maroc)**, pour un projet visant à articuler communautés agraires et communes rurales comme actrices d'une gouvernance foncière innovante pour une transition agroécologique dans le massif du Siroua – 700 000 € ;
- **OSDRM (Madagascar)**, pour un projet visant à assurer un développement local durable en validant un modèle innovant où la sécurisation foncière individuelle est conditionnée à une transition agroécologique 539 603 € ;
- **CIDR (Côte d'Ivoire)**, pour un projet de promotion d'une politique de transition agroécologique adaptée à la région du Worodougou, génératrice de paix sociale et favorisant l'insertion des jeunes dans l'agriculture sur des espaces fonciers sécurisés – 650 000 € ;
- **GRET (Sénégal)**, pour un projet visant à faciliter l'adoption de techniques agroécologiques innovantes par la formalisation d'accords locaux de gestion du foncier, ainsi que par le renforcement de dispositifs décentralisés de gouvernance du foncier dans 3 communes de la région de Thiès – 600 000 €.

SPC/DPO a également animé en 2016 le processus de concertation entre l'AFD et les OSC, représentées par Coordination Sud, pour sélectionner les prochains thèmes des FISONG pour la période 2017-2019. Les thèmes retenus sont les suivants :

Thématiques FISONG 2017-2018-2019

Année	Division pilote	Thématique
2017	DAT	Promouvoir de façon innovante la participation citoyenne des groupes exclus et/ou discriminés
2017	TED	Formation aux TIC et inclusion numérique des populations marginalisées
2018	SAN	Accès aux droits de protection sociale et filets de sécurité pour les populations urbaines vulnérables
2018	EAA	Gestion des ressources en eau et lutte contre les risques de catastrophes naturelles en zone urbaine dans un contexte de changement climatique
2019	ARB	Des partenariats pour la production, la commercialisation et la certification de produits biologiques ou agro-écologiques à prix accessible sur les marchés nationaux
2019	EDU	Démarches innovantes de réinsertion ou insertion des personnes exclues des circuits de l'éducation
Réserve	CLD	Promotion du développement économique des filières de collecte et de recyclage des déchets

Une première évaluation de l'outil FISONG, réalisée en 2011 (sur la base des octrois de 2008 à 2010), a permis de poser les bases du fonctionnement des appels à projets lancés de 2012 à 2016. L'objectif en 2017 est de lancer une nouvelle évaluation de l'outil afin de mesurer sa pertinence, son caractère innovant, son impact sur les thématiques visées, et enfin sa capacité de permettre un passage à l'échelle des actions des OSC et une complémentarité avec les projets AFD.

Les OSC bénéficiaires des FISONG disposent par ailleurs depuis 2016 d'un accompagnement gratuit (sensibilisation, suivi personnalisé, capitalisation, etc.) pour une meilleure prise en compte du genre dans leur projet. Cet accompagnement est fourni par Coordination Sud et le F3E (deux réseaux dont la mission est l'appui aux OSC) dans le cadre d'un projet cofinancé par l'AFD (SPC/DPO).

Les Appels à projets crise et sortie de crise - APCC

L'AFD a développé depuis 2013 une panoplie d'instruments pour mieux répondre aux contextes de fragilité. L'un des principes d'action cardinaux de l'AFD dans ces contextes est de ne jamais travailler de façon isolée, mais au contraire de mobiliser une coalition d'acteurs (français, locaux, internationaux) pour générer des effets systémiques sur les principales fragilités identifiées.

Les OSC sont des partenaires incontournables pour mieux comprendre les contextes, concevoir des approches adaptées et mettre en œuvre des projets efficaces. L'AFD a donc engagé un dialogue étroit avec les OSC françaises (cf. chantier de réflexion mené par SPC/DPO et DAT/CCC évoqué supra.) dans le but de mieux agir ensemble dans les situations de fragilité – tirant parti des modes d'action complémentaires.

Une réserve de 10 % a ainsi été mise en place en 2016 au sein du dispositif Initiatives-OSC afin que l'AFD dispose à tout moment de fonds pour accompagner des initiatives d'OSC françaises face à de nouvelles crises (2 projets ont ainsi été soutenus en 2016 en Equateur et au Népal pour un montant total de 1,2 M€). C'est également dans ce cadre qu'a été mis en place "l'appel à projet crise et sortie de crise - APCC" qui, sur la base d'un cahier des charges défini par l'AFD, permet une démarche de co-construction d'un projet avec des OSC ou autres organismes à but non-lucratif.

Les APCC ont été développés dans une logique de complémentarité avec les autres outils de financement des OSC du MAEDI (Fonds d'urgence humanitaire du Centre de Crise et de Soutien), et de l'AFD (dispositif initiative-

OSC de SPC/DPO, opérations classiques de l'AFD). Ils permettent à l'AFD de financer directement des OSC françaises et internationales, sur base d'appels à propositions, dans des contextes où la déstructuration des acteurs locaux conduit à privilégier des maîtrises d'ouvrage du Nord. Cet outil permet ainsi le financement de projets de relance et/ou de délivrance des services de base par des OSC internationales dans des contextes de crise, sortie de crise ou de post-catastrophe, sur des durées comprises entre 18 et 36 mois, afin de faire la transition avec la mise en place d'outils au bénéfice des acteurs locaux, une fois la stabilité retrouvée. L'AFD encourage également la diversification des schémas de partenariat entre OSC internationales, OSC locales et pouvoirs publics des pays partenaires. Celle-ci permet d'adapter les dispositifs, de façon dynamique dans le temps, aux besoins de chaque situation.

Les premières années de ce dispositif montrent toute sa pertinence, et l'intérêt de mobiliser la connaissance fine qu'ont les OSC des contextes locaux sur lesquels l'AFD cherche à agir. Le dialogue étroit engagé entre l'AFD et les OSC françaises sur les modes d'intervention et de partenariat dans les contextes de fragilité est amené à se poursuivre, dans une optique de partage d'expérience et d'innovation à la recherche de réponses adaptées. Ce dialogue continuera à associer étroitement le Centre de crises et de soutien du MAEDI, afin de construire le continuum d'outils de financement adapté aux enjeux des terrains où se combinent des besoins humanitaires et de développement.

Depuis 2013, un montant significatif de 83,5 M€ a été octroyé au travers d'APCC, au bénéfice d'OSC françaises (souvent en consortium), et de 4 OSC locales. Ces appels à projets, ouverts aux OSC internationales, ont profité en majorité aux OSC françaises, traduisant leur savoir-faire et leur bonne connaissance des zones concernées, ainsi que des partenariats locaux qu'elles ont développés. Le volume des APCC a été très fluctuant d'une année sur l'autre, comme le montre le tableau ci-dessous. Les détails sur les pays d'intervention, les OSC

bénéficiaires, les montants des projets et leur durée sont donnés dans le tableau en annexe 2.

Le pic enregistré en 2016 (55,5M€ de subventions accordées) s'explique par les délégations de fonds que l'AFD a su mobiliser de l'Union européenne, notamment du Fonds fiduciaire d'urgence (FFU) pour financer un projet dans le Bassin du lac Tchad (29 M€, auxquels s'ajoutent 5 M€ de l'AFD, soit 34 M€), et auprès du fonds d'affectation spéciale pour la Syrie ("Fonds MADAD") pour financer un projet ciblé sur la crise syrienne, pour 10 M€.

Evolution des financements octroyés aux OSC dans le cadre des APCC de 2013 à 2016

2013	2014	2015	2016
16 M€	2,5 M€	9,5 M€	55,5 M€

La mise en place par l'AFD de la Facilité d'atténuation des vulnérabilités et de réponse aux crises à partir de 2017, confirmée par le CICID de novembre 2016, ainsi que l'augmentation probable des délégations de gestion de l'UE, vont concourir à augmenter les financements de l'AFD au bénéfice des OSC, dont les OSC françaises, dans les contextes de crise et de fragilité.

RESILAC : un projet régional en faveur des populations du pourtour du lac Tchad

Zone emblématique des menaces du changement climatique, pôle d'attractivité pour les millions d'habitants de son arrière-pays, le lac Tchad est au centre d'une crise sécuritaire régionale liée au groupe terroriste Boko Haram. L'ampleur des mouvements de populations (plus de 2,4 millions de personnes déplacées) et la sévérité de l'insécurité alimentaire ont entraîné la plus grave crise humanitaire que connaît l'Afrique aujourd'hui.

Le projet RESILAC qui démarre en 2017 couvre les quatre pays riverains du Lac Tchad (Niger, Nigéria, Tchad, Cameroun). Il prévoit de contribuer à l'autonomisation des populations déplacées et réfugiées par une activité économique individuelle, notamment agricole, en tenant compte des besoins des populations hôtes qui les accueillent.

D'un montant de 35 M€, le projet est mis en œuvre par un consortium d'OSC internationales composé d'Action contre la Faim (ACF), de CARE et du Groupe URD. Le consortium s'appuie également sur le CCFD – Terre Solidaire, des OSC locales, des collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'Etat et des organismes de recherche pour la mise en œuvre de ses activités. Il est financé par l'AFD à hauteur de 5 M€, qui bénéficie d'une délégation de Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique de l'UE de 30 M€.

Conformément au processus APCC, le projet a été instruit en étroite concertation les OSC présentes sur le terrain puis véritablement co-construit pendant près de 6 mois avec le consortium retenu.

Le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)

Le FFEM est un acteur majeur de la politique française de coopération et de développement dédié à la protection de l'environnement mondial. Sa mission consiste à soutenir des opérations innovantes dans les domaines du climat, de la biodiversité, des eaux internationales, de la dégradation des terres, dont la déforestation, des polluants chimiques et de l'ozone stratosphérique dans les pays en développement et émergents. Depuis sa création en 1994, il encourage dans les projets qu'il cofinance l'innovation scientifique, technique, technologique, financière ou institutionnelle.

Entre 1994 et 2015, le FFEM a financé 285 projets pour 331 M€. Le FFEM privilégie les approches intégrées et transversales sur l'ensemble des sujets environnementaux mondiaux. Ses activités permettent à un ensemble d'acteurs – centres de recherche, entreprises, OSC, collectivités locales – de mieux appréhender les enjeux qui lient environnement et développement. Dans cette diversité d'acteurs du développement, le FFEM s'attache à renforcer des partenariats durables entre OSC, bailleurs et gouvernements, car ils permettent d'inscrire dans la durée les actions qu'il soutient.

En particulier, le FFEM soutient les OSC du Sud, à travers son Programme de petites initiatives (PPI). En 2016, le FFEM a engagé une 5^{ème} tranche de son PPI pour un montant total de 3 M€, dont 2,3 M€ mis en œuvre par le Comité français de l'Union internationale de conservation de la Nature (UICN) et 0,7 M€ par le Programme d'Afrique Centrale et de l'Ouest de l'UICN.

Entre 2012 et 2016, le FFEM a financé 36 projets au profit des OSC pour un montant de 47 M€. Les deux tiers de ce montant ont été accordés aux OSC françaises, avec comme principaux bénéficiaires :

- le Comité français de l'UICN (7,8 M€),
- le GERES (4 M€),
- Agronomes et Vétérinaires sans Frontières - AVSF (3,7 M€),
- Association Technique Internationale des Bois Tropicaux - ATIBT (3,5 M€).

En 2016, le FFEM a ainsi engagé trois projets avec des OSC non françaises et trois projets avec des OSC françaises, ces derniers incluant :

- un projet de gestion durable des forêts avec l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT, 2 M€),

- un projet de filières agroforestières du jatropha en Afrique de l'ouest avec le GERES (0,95 M€),
- un projet de gestion et valorisation des déchets électroniques au Cameroun avec la Guilde européenne du Raid (1,7 M€).

Dans la perspective de l'élaboration prochaine de son futur Cadre de programmation stratégique, le FFEM compte à nouveau échanger en amont sur les enjeux en termes d'environnement mondial et de développement durable avec ses OSC partenaires (et leurs réseaux tels que le réseau Action Climat – RAC, France) avec lesquelles des relations de confiance ont été tissées dans le cadre de la mise en œuvre des projets.

GERES – Améliorer la performance énergétique et environnementale des hammams au Maroc

Au Maroc, le FFEM appuie à hauteur de 1 million d'euros un programme de réhabilitation de hammams porté par l'OSC française GERES et l'OSC marocaine ENSEN. L'objectif est d'améliorer la performance énergétique et environnementale des hammams au travers d'une diminution de leurs consommations et coûts énergétiques, de réduire la pollution locale et les émissions de gaz à effet de serre associés, et de diminuer leurs consommations d'eau. Etalé sur 2013-2017, le programme comprend la réalisation d'une dizaine de projets de démonstration avec accompagnement et suivi technique spécifique, l'appui à l'émergence dans le secteur privé (bureaux d'étude, fournisseurs) d'une offre de services et technologies, et l'expérimentation d'un mécanisme d'avance d'investissements des hammams via un fonds de roulement dédié. Les hammams réhabilités dans le respect de la tradition, tout en étant écologiquement responsables et pérennes, sont désormais plus rentables. Plusieurs hammams réhabilités dans le cadre ce projet ont connu un grand succès pendant la COP 22 à Marrakech, en fournissant un exemple concret de la transition écologique et énergétique en marche au Maroc.

Bilan d'activités du dispositif Initiative OSC

Cette troisième partie présente le bilan d'activités 2016 et les évolutions sur la période 2012-2016 du dispositif Initiatives-OSC (I-OSC), géré par la Division du partenariat avec les ONG (SPC/DPO). SPC/DPO assure le pilotage du partenariat stratégique et thématique entre l'AFD et l'ensemble des OSC⁸, ainsi que l'instruction et le suivi des projets Initiatives OSC conçus et mis en œuvre par les OSC françaises, en partenariat avec la société civile du Sud, dans les pays en développement et en France.

Le cadre stratégique guidant la relation partenariale et les objectifs du dispositif Initiatives-ONG ont été définis dans le Cadre d'intervention transversal (CIT-OSC) adopté fin 2013. Il couvre la période 2013-2016 et sera actualisé en 2017.

Les trois grandes finalités du dispositif de financement Initiatives-OSC (CIT OSC 2013-2016)

- Soutenir et renforcer les sociétés civiles du Sud en matière de lutte contre la pauvreté, de réduction des inégalités et d'atteinte des objectifs du développement ;
- accompagner les actions des acteurs français en matière de coopération au développement, de promotion de la gouvernance démocratique et des droits fonda-

mentaux – humains, sociaux, économiques et environnementaux ;

- valoriser les capacités d'influence et d'expertise des OSC françaises sur la scène internationale.

Les organisations éligibles à ce dispositif sont les OSC françaises ayant plus de trois ans d'existence qui mettent en œuvre des projets dans les pays en développement éligibles à l'aide publique au développement selon les critères du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Le dispositif finance deux catégories de projets :

- les projets de terrain, qui concernent l'ensemble des secteurs de compétence de l'AFD : agriculture, environnement-biodiversité, développement urbain, eau et assainissement, éducation, formation professionnelle, santé, énergie, et certains secteurs de la gouvernance (droits humains, développement local, participation et contrôle citoyens),
- les projets d'intérêt général, qui ciblent l'éducation au développement et à la solidarité internationale (EAD-SI), le plaidoyer ou la structuration du milieu associatif (SMA) et qui se déroulent prioritairement en France.

Les subventions et les OSC bénéficiaires

Des crédits en hausse de 72 % sur la période 2012-2016

Suite à l'engagement présidentiel de doubler l'aide publique au développement transitant par les OSC, l'enveloppe annuelle allouée par le MAEDI au dispositif "Initiatives OSC" a augmenté de 71,4 % entre 2012 et 2016, passant de 42 M€⁹ en 2012 à 72 M€ en 2016.

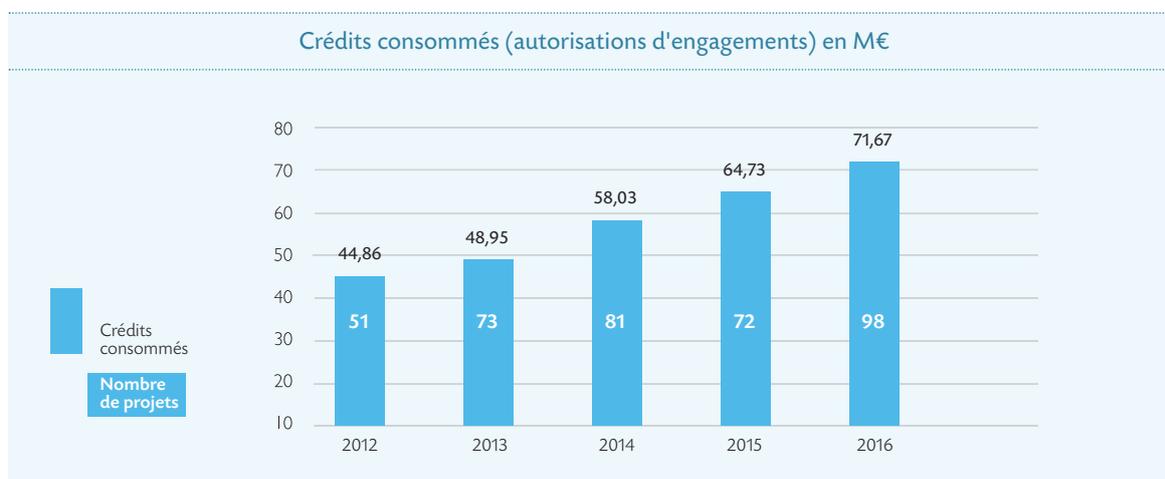
L'augmentation annuelle nette des crédits (autorisations d'engagements) a été plus forte les premières années du quinquennat (16,9 % en 2013 et 18,3 % en 2014)

et moins importante ensuite (11,4 % en 2015 et 11,3 % en 2016).

L'enveloppe annuelle des crédits alloués par le MAEDI est quasiment entièrement utilisée (à plus de 99 %) chaque année, les crédits non utilisés sont reportés sur l'année suivante. L'évolution annuelle des crédits, de leur consommation et de leur utilisation sur la période allant de 2012 à 2016 est détaillée en annexe 3. L'évolution des crédits consommés est retracée dans le graphe ci-contre.

⁸ Avec les OSC de développement, urgence/développement, plaidoyer, éducation au développement.

⁹ 2,92 M€ de report de 2011 sont venus s'ajouter aux autorisations d'engagement, portant l'enveloppe totale disponible à 45M€ en 2012.



En 2016, l'enveloppe de crédits disponible s'élevait à 72 M€. 99,3 % de cette enveloppe (71,7M€) ont été utilisés afin de financer des projets à hauteur de 71,5 M€ et des études¹⁰ pour 165 K€.

I Une forte augmentation des projets traités

L'augmentation de l'enveloppe, connue des OSC, a généré un appel d'air chaque année, résultant dans le dépôt à SPC/DPO de près de 559 projets sur la période 2012-2016. Parmi ceux-ci, 375 projets, y compris les études, soit 67 % du total, ont été approuvés par le Comité ONG, et 26 (5 %) ont été refusés par ce dernier. Le détail des projets reçus, présélectionnés, sélectionnés, instruits et reportés est donné en annexe 3. Les mesures de régulation progressivement mises en place ont permis de diminuer le nombre de projets non traités au cours d'une année et reportés sur l'année suivante, faute de financements. Ce nombre est passé de 48 fin 2012 à 30 projets reportés fin 2016, suite à un pic de 67 projets en 2015¹¹.

En 2016, SPC/DPO a traité 156 projets dans le cadre de sa programmation : 15 % d'entre eux (24) n'ont pas été sélectionnés et 85 % (132 projets) l'ont été pour instruction en 2016. Sur les 132 projets à instruire, 30 ont été reportés sur 2017 et 102 projets ont été présentés aux Comités ONG : 98 ont été approuvés (96 projets de développement et 2 études) et 4 refusés, ce qui représente un taux d'octroi de 97 %. Le principal motif de refus en Comité ONG est le manque de maturité du projet.

Un montant moyen de projet stable mais un taux de cofinancement AFD qui augmente

Les 371 projets (hors études) approuvés sur la période 2012-2016 correspondent à un montant cumulé de subventions de 289 M€ et un montant total de projets de 616 M€, représentant un effet de levier de deux. Le montant moyen de la subvention par projet s'élève à 780 K€ sur la période et le taux de cofinancement moyen de l'AFD se situe à 47 %, soit une augmentation par rapport à 2012 (42 %), traduisant sans doute les plus grandes difficultés qu'ont les OSC françaises à mobiliser d'autres fonds (Union européenne, collectivités locales, etc.). Le détail est donné en annexe 3.

Moyenne annuelle 2012-2016	
Nombre de projets (hors études) cofinancés	74
Montant total des projets cofinancés (M€)	123
Montant moyen des cofinancements (M€)	0,780
Taux moyen de cofinancement	47 %

¹⁰ Ces études incluent une série de cinq audits aléatoires de projets et l'étude "Argent/ASI".

¹¹ Le premier AMI, lancé en 2015 s'est avéré trop large.

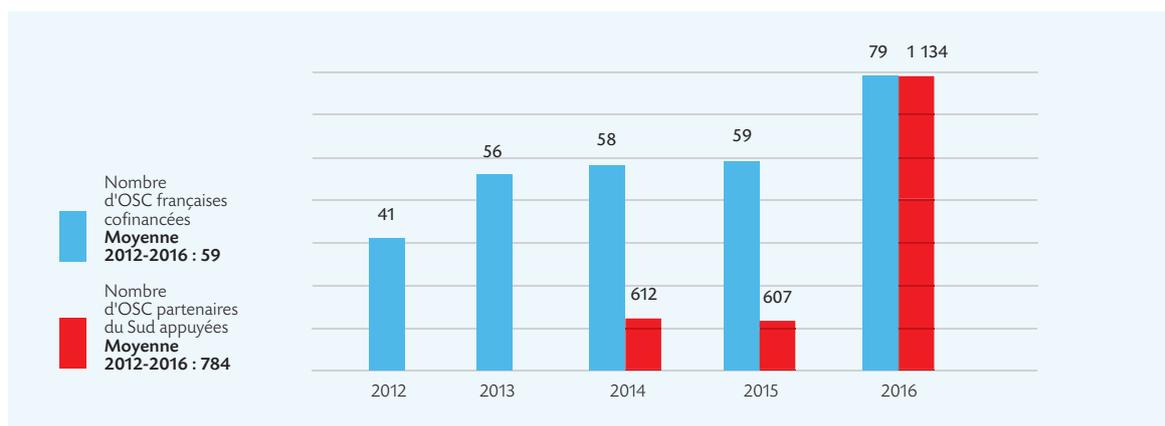
En 2016, 96 projets ont été cofinancés, pour un montant total de subventions de 71,5 M€ et un budget total cumulé de projets de 147 M€. Le taux moyen de cofinancement s'élève donc à 49 %, en très légère hausse par rapport à 2015 mais comparable au niveau de 2014. L'octroi moyen par projet est de 745 K€, en diminution par rapport à 2015 (910 K€). La liste des projets approuvés par les comités ONG en 2016 est en annexe 8.

Un dispositif qui appuie davantage d'OSC françaises et locales et continue de respecter leur diversité

142 OSC françaises distinctes ont été cofinancées sur la période 2012-2016, et ont déposé chacune un ou plus de deux projets chaque année. Le nombre d'OSC bénéficiaires a augmenté chaque année suite à la crois-

sance des crédits budgétaires, passant de 41 OSC bénéficiaires en 2012 à 79 OSC en 2016 (soit une hausse de 92 %).

En lien avec les orientations stratégiques du CIT/OSC, qui mettent l'accent sur le partenariat avec les sociétés civiles du Sud, un nombre beaucoup plus élevé d'OSC du Sud a été appuyé au travers des projets portés par les OSC françaises : il s'élevait à 1134 OSC locales en 2016 (dont 427 OSC appuyées financièrement), soit une augmentation de 85 % par rapport à 2014¹². Sur la période 2012-2016, plus de 2350 OSC locales ont été soutenues. En 2016, les projets de terrain ont ciblé près de 6,4 millions de bénéficiaires et les projets d'EAD ont touché près de 1,9 million de personnes.



La typologie des associations soutenues reflète bien la diversité du milieu associatif français, caractérisé par le nombre important de petites et moyennes associations : ainsi, sur la période 2012-2016, 80 % des OSC cofinancées ont un budget annuel inférieur à 15 M€, dont 32 % inférieur à 1 M€. Cette répartition s'est avérée extrêmement stable dans le temps, comme le montre le graphique 1 en annexe 3, traduisant l'engagement de l'AFD, pris dans le CIT/OSC, de veiller à soutenir les OSC françaises dans leur diversité.

Un dispositif ouvert et pérenne, qui accueille chaque année de nouvelles OSC tout en soutenant les mêmes OSC dans la durée

Le nombre croissant d'OSC primo-accédantes, c'est-à-dire qui accèdent pour la première fois au dispositif I-OSC, traduit l'ouverture du dispositif qui continue d'attirer chaque année de nouveaux candidats, y compris des associations d'envergure. 45 OSC primo-accédantes ont ainsi été financées sur la période 2012-2016, soit 32 % des OSC bénéficiaires, mobilisant en moyenne 8 % des subventions annuelles (la part, assez stable, oscille entre

¹² Les données ne sont pas disponibles avant, cet indicateur n'étant collecté que depuis 2014.

6 et 10 %). Leur augmentation importante en 2016 (17 OSC contre 7 en 2015) s'explique certainement par le lancement de la première procédure d'appel à manifestation d'intentions pour 2016, qui a permis de toucher de nouvelles OSC qui n'avaient pas connaissance des modalités de financement des OSC par l'AFD. La liste des

OSC primo-accédantes de 2013 à 2016 est donnée en annexe 3 – tableau 3.

Les 15 OSC les plus cofinancées ont mobilisé en moyenne 56 % des subventions totales, le pourcentage variant de 50 à 61 % suivant les années. La liste des OSC les plus cofinancées sur la période 2012-2016 est en annexe 4.

	2012	2013	2014	2015	2016	total	moyenne 2012-2016
Nombre OSC primo accédantes	nd	13	8	7	17	45	11
Part OSC primo accédantes/octrois totaux	nd	10 %	6 %	6 %	10 %		8 %

Le type de projets financés

Une stabilité dans la répartition entre les projets de terrain et d'intérêt général (80 %/20 %)

Les projets se répartissent en projets de terrain et projets d'intérêt général. Les projets de terrain se déroulent dans les pays en développement et incluent : les projets classiques, monopays ou multipays ; les conventions-programmes (CP) ; et les programmes concertés pluriacteurs (PCPA).

Les projets d'intérêt général se déroulent principalement en France et incluent les projets d'éducation au développement et à la solidarité internationale (EAD-SI), et les projets de structuration du milieu associatif français (SMA).

Les projets financés s'inscrivent dans le CIT/OSC 2014-2016 de l'AFD et doivent répondre aux grandes orientations qui ont été définies comme des cibles à respecter sur la période, comme suit :

- répartition par type de projets : cibles de 80 % de projets de terrain et 20 % de projets d'intérêt général,
- répartition géographique des projets de terrain : cibles de 60 % pour l'Afrique, 20 % pour la région Méditerranée et 20 % pour l'Asie et l'Amérique du sud,
- cible de 50 % des projets de terrain devant relever des OMD,
- cible de 50 % des projets de terrain financés avec des outils programmatiques (CP et PCPA).

Le niveau d'atteinte de chacune de ces cibles sur la période 2012-2016 est détaillé en annexe 6. Il est présenté de façon glissante sur trois ans afin de lisser les pics liés à la durée triennale des projets.

Les interventions de terrain

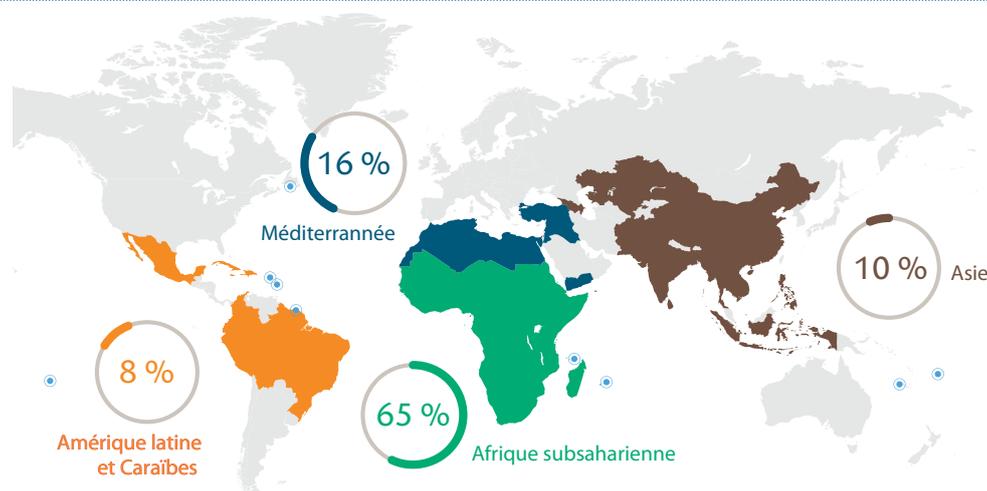
La part moyenne des interventions de terrain (81%) sur la période 2012-2016 reste très proche de la cible fixée (80 %), le montant annuel des subventions allouées à cette catégorie de projets passant de 30 M€ en 2012 à 52,2 M€ en 2016 (représentant un budget cumulé de projets de 110 M€). Cette part a baissé de façon importante en 2016 (73 %, contre 87 % en 2015, soit 56,6 M€ de subventions), du fait du nombre plus élevé de projets d'intérêt général financés en 2016 (voir infra).

Priorité à l'Afrique

La répartition géographique des interventions de terrain se répartit comme suit sur la période 2012-2016 (cf. détails en annexe 5) :

- Afrique Subsaharienne : 65 % des financements, pour une cible initiale de 60 %,
- Méditerranée : 16 %, pour une cible de 20 %. Sa part fluctue fortement selon les années et les programmes cofinancés, mais reste en deçà de la cible de 20 %, sans doute en raison de l'instabilité croissante de la région,
- Asie : 10 %, en augmentation régulière (cible 10 %),
- Amérique latine et Caraïbes : 8 %, stable sur la période (cible 10 %).

Répartition géographique des projets de terrain cofinancés sur la période 2012-2016



En 2016, la répartition géographique des projets de terrain (en tenant compte de la ventilation des projets multipays) est également différente des orientations annuelles :

- **Afrique subsaharienne (59 %)** : 48 projets ont été financés à hauteur de 30,63 M€,
- **Méditerranée (18 %)**, en nette augmentation par rapport à 2015 (7 %). 15 projets ont été financés, à hauteur de 9,45 M€,
- **Asie (14 %)**, contre 12 % en 2014 et 2015. 15 projets ont été financés, à hauteur de 7,17 M€,
- **Amérique latine et Caraïbes (9%)**, en augmentation par rapport à 2015 (6%). 11 projets ont été financés, pour un montant de 4,92 M€.

En 2015 et 2016, Madagascar, suivi des pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Sénégal) reste en tête de la liste des dix pays qui concentrent le plus de subventions (cf. liste en annexe 5).

Des instruments de financement adaptés à la diversité des projets et des OSC

Les projets de terrain des OSC sont financés suivant trois modalités différentes, selon leur nature:

- **Le projet de terrain "classique"** se déroule dans un pays ou plusieurs pays (multipays) du Sud en partenariat avec des acteurs locaux clairement identifiés. Son taux de cofinancement par l'AFD est plafonné à 50 %. Il est d'une durée de trois ans et ne peut être renouvelé que deux fois.
- **La convention-programme (CP)** est une intervention globale de développement mise en œuvre par une OSC dans une ou plusieurs zones géographiques, sur une thématique spécifique qui est au cœur du projet stratégique de l'OSC et pour laquelle elle a une plus-value démontrée. Elle met l'accent sur le renforcement de capacités et doit prévoir des actions de capitalisation à large diffusion. Son taux de cofinancement est plafonné à 60 % ; elle comprend généralement trois phases de trois ans maximum. Cet outil programmatique a fait l'objet en 2013 d'une évaluation transversale et d'une large restitution aux OSC, qui ont toutes deux souligné l'appréciation globale positive de cet outil et sa forte valeur ajoutée. L'étude a proposé des axes d'amélioration dont certains ont suscité la création du nouvel instrument de financement : la convention de partenariat pluri-annuelle (cf. ci-dessous).

- **Le Programme concerté pluri-acteurs (PCPA)** a pour objectif, dans le cadre d'une approche concertée multi acteurs, le renforcement des capacités de la société civile d'un pays, notamment de sa capacité à participer à la définition et la mise en œuvre de politiques publiques sur une ou plusieurs priorités stratégiques. Son taux de cofinancement est de 75 %. Il comprend trois à quatre phases de trois ans.
- **La convention de partenariat pluriannuelle (CPP)**, nouvel instrument mis en place fin 2016, sera opérationnelle à compter de 2017. Elle vise à appuyer des OSC françaises d'envergure à mettre en œuvre des stratégies à l'international en lien avec les grandes priorités de la politique de développement de la France et de l'AFD. Elle financera des interventions dans la durée et dans plusieurs pays, sur la base d'un programme stratégique pluriannuel assorti d'objectifs, d'axes stratégiques d'intervention et d'indicateurs de résultats.

Sur la période 2012-2016, les cofinancements accordés aux interventions de terrain au travers des outils de financement programmatique (CP et PCPA) ont repré-

senté 49,8 % en moyenne des cofinancements totaux, en conformité avec la cible fixée sur la période (50%) :

- les conventions-programmes ont mobilisé 98,87 M€ des financements, au profit de seize nouvelles CP (hors renouvellement de convention-programmes),
- Les PCPA ont totalisé 16,58 M€, au profit de quatre PCPA (Algérie, Congo, Guinée et Tunisie).

Le détail de la ventilation annuelle des projets de terrain par instruments est en annexe 5.

En 2016, la part des financements programmatiques a été plus faible (40 %), à hauteur de 21 M€ :

- Les conventions programmes, moins nombreuses, totalisent 16,1 M€, contre 27,3 M€ en 2015.
- Les programmes concertés pluriacteurs (PCPA), plus importants, s'élèvent à 4,92 M€, contre 3,2 M€ en 2015. Ils ont concerné le renouvellement du PCPA Algérie et le nouveau PCPA Tunisie.

Les interventions d'intérêt général

Sur la période 2012-2016, les projets d'intérêt général (IG) ont représenté en moyenne 19 % des subventions totales, ce qui est proche de la cible de 20 %. Au total, 79 projets d'IG ont été financés, pour un montant total de subventions de 54 M€ et des budgets de projet cumulés de 114 M€.

Les projets de structuration du milieu associatif, qui visent à renforcer le tissu associatif français par l'appui à des plates-formes, collectifs, fonds d'appui ou toute initiative collective pérenne, sont de loin les plus importants, représentant en moyenne 70 % des financements de l'IG sur la période avec des montants de subventions oscillant entre 3 M€ et 126 K€. Ils ne constituent cependant que 53 % du nombre total de projets d'IG financés.

Leur ambition est de renforcer les capacités des OSC françaises, et par là même de leurs partenaires au Sud, en améliorant la concertation et l'efficacité globale de leurs actions et en renforçant leur participation aux grands rendez-vous internationaux¹³.

Les projets de sensibilisation et d'éducation au développement et à la solidarité internationale (EAD-SI), représentent quant à eux le tiers (30 %) des financements de l'intérêt général. Leur objectif est de favoriser la compréhension par les citoyens ou par certaines catégories d'entre eux (notamment les scolaires et les jeunes) des rapports Nord-Sud et des enjeux de la mondialisation,

¹³ Ils incluent des projets ciblant la concertation inter-OSC et les actions collectives de plaidoyer, les actions visant à professionnaliser le milieu associatif et celles visant à la capitalisation et à la production de connaissances.

PCPA Tunisie "Soyons actifs/actives"

Coordonné par Solidarité Laïque, ce programme réunit 54 organisations de la société civile tunisienne et française (associations, OSC, syndicats, coopératives). L'objectif est de réduire les inégalités et l'accès aux droits des populations dans les domaines de l'éducation et de l'insertion socio-professionnelle via notamment l'économie sociale et solidaire, et des actions de citoyenneté. Lancé début 2016, après une phase pilote d'un an, le programme s'engage à soutenir des projets innovants issus de la société civile dans les territoires marginalisés et en faveur des populations les plus vulnérables. Comme il est d'usage dans les PCPA, le programme se développe selon une approche concertée en réunissant les OSC, les pouvoirs publics tunisiens et français, et cherche à mobiliser les collectivités territoriales des deux pays, en lien avec le processus de décentralisation prévu par la Constitution tunisienne. L'enjeu est de renforcer la société civile dans ses capacités à mener des actions de proximité, à se structurer, à dialoguer avec les autorités et à participer aux politiques publiques.

mais aussi de sensibiliser les différents publics à l'exigence de solidarité, de coopération et d'aide au développement¹⁴. Le montant annuel de subventions cumulé est de l'ordre de 3,3 M€/an. Le nombre de projets est relativement élevé, 47 % des projets d'IG étant des projets d'EAD-SI. Ces projets, par nature plus petits et plus complexes, nécessitent des savoir faire pointus, ce qui explique le plus faible volume de subvention.

L'AFD, ainsi que le MAEDI, apportent une attention particulière à ces projets, qu'ils souhaiteraient plus nombreux et plus divers dans leur approche des publics ciblés, en allant notamment vers les publics non informés et/ou non convaincus. Le partenariat de l'AFD avec les OSC d'EAD-SI va encore se renforcer du fait de la nouvelle mission confiée à l'AFD par le CICID de novembre 2016 concernant la sensibilisation aux enjeux de développement et de solidarité internationale, en France comme à l'étranger. Une collaboration étroite entre SPC/DPO et la division Communication de l'AFD (SPC/CMN), chargée de cette nouvelle mission, va être mise en place à compter de 2017.

Focus sur l'éducation au développement et à la solidarité internationale

Les projets d'EAD-SI portés par les OSC françaises sont très divers, en termes de publics visés, de modes de faire, de supports de sensibilisation, de plaidoyer ou d'animation pédagogique. Ils peuvent s'incarner dans des événements (Semaine de la solidarité internationale, festival Migrant/Scène...), mobiliser des outils pédagogiques (Fédération Artisans du Monde, Ligue de l'Enseignement...), le renforcement des capacités des acteurs éducatifs et l'accompagnement de porteurs de projets (Ingénieurs sans frontières, Frères des Hommes...), des campagnes de plaidoyer (CFSI, Artisans du Monde...) ou encore des dispositifs de diffusion et de structuration de l'information (Ritimo). Les thématiques sont elles aussi variées : éducation, commerce équitable, droit du travail, engagement citoyen, tourisme solidaire, migrations, changement climatique, etc.

Les OSC porteuses de projets d'EAD-SI, également très

variées, disposent toutes d'un réel savoir-faire pédagogique, d'une bonne connaissance des acteurs de terrain, notamment éducatifs, et d'une solide implantation territoriale. La collaboration accrue avec les réseaux régionaux multiacteurs (RRMA), encouragée par SPC/DPO, contribue aussi à renforcer cet enracinement local. S'il est vrai que les OSC rencontrent des difficultés à renouveler leurs publics, elles font des efforts pour s'adapter aux nouveaux modes de communication et aux attentes des publics ciblés, notamment des jeunes ou du grand public.

En 2016, dans le cadre du dialogue spécifique autour de l'EAD-SI, une rencontre pluriacteurs initiée et copilotée par SPC/DPO et SPC/CMN a été organisée autour de la question du renouvellement des publics de l'EADSI.

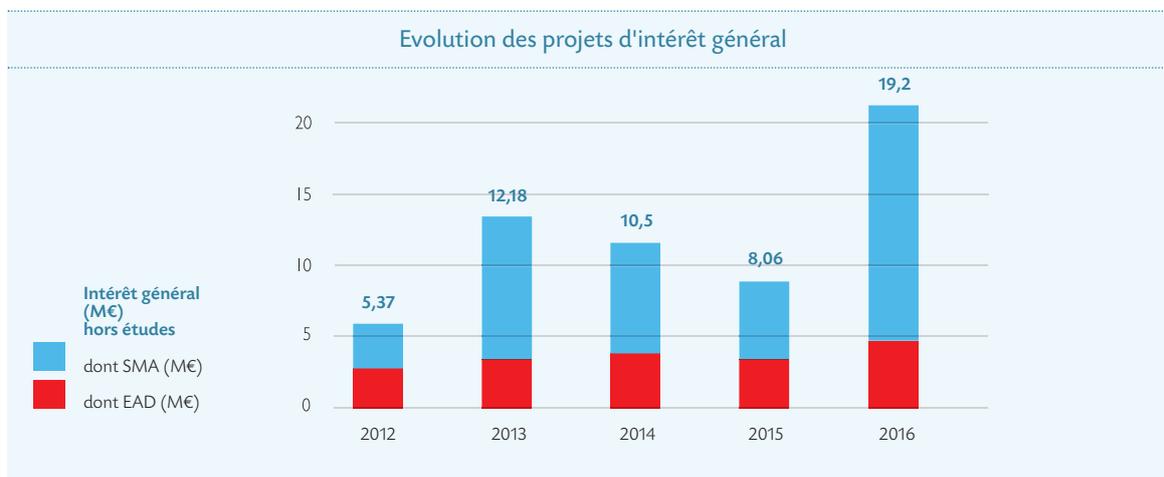
SPC/DPO participe par ailleurs aux travaux du réseau européen GENE (Global Education Network Europe) réunissant les représentants de ministères et administrations en charge de l'EAD-SI.

Le graphique ci-contre, ainsi que le tableau détaillé en annexe 5, retracent l'évolution annuelle respective des financements des projets de SMA et d'EAD-SI. Les variations annuelles, importantes et erratiques, s'expliquent par la durée triennale des projets qui entraîne des pics de financement tous les trois ans. Le nombre de requêtes d'EAD-SI reste globalement stable sur la période tandis que le volume des projets de SMA augmente.

Le pic de financement constaté en 2016 pour les projets d'intérêt général, qui s'élève à 19,2 M€ (27 % des financements totaux accordés, + 13 % par rapport à 2015) s'explique par le nombre élevé de projets d'intérêt général accordés en 2013 qui ont été pour la plupart renouvelés en 2016. Parmi ces projets, on compte des projets au montant élevé qui incluent, soit l'abondement de fonds d'appui aux micro-projets et leur gestion associée, portés par l'Agence des micro-projets (3 M€) et le PRA-OSIM géré par le FORIM (3 M€), soit le renouvellement du programme de renforcement des compétences des OSC françaises en évaluation et capitalisation, porté par le F3E (2,9 M€ en 2016, voir ci-contre pour la description du programme depuis 2009).

En 2017, les projets d'IG sont programmés à hauteur de 9,6 M€ (dont 6,1 M€ pour la SMA), soit un retour à un niveau stable.

¹⁴ Ils concernent des actions d'éducation et de formation, des campagnes d'information, de sensibilisation auprès des citoyens français (ou de groupes précis), et/ou de plaidoyer, ou des dispositifs pédagogiques de renforcement de capacités et d'accompagnement des porteurs de projets.



En 2016, les vingt projets d'intérêt général financés se répartissent comme suit :

- sept projets d'Education au développement (EAD-SI), représentant 4,3 M€ de subventions et un budget total projets de 9,1 M€, soit un effet levier de 2,12. Ils représentent 22 % des financements IG et 6 % des financements totaux. Parmi les projets financés, on peut citer par exemple :
 - le projet porté par Ingénieurs sans Frontières, visant la sensibilisation du milieu ingénieur (élèves et jeunes ingénieurs en situation professionnelle) et du public

scolaire au rôle de la technique dans le développement durable et aux enjeux de la solidarité internationale.

Ligue de l'Enseignement - Campagne "Pas d'éducation, pas d'avenir"

La campagne "Pas d'éducation, pas d'avenir !" mise en place par La Ligue de l'Enseignement consiste en un appel à projets pour l'appui à des micro-projets dans les pays en développement dans le domaine de l'éducation. Les projets sélectionnés constituent le support d'une campagne de collecte de dons et de sensibilisation menée auprès des enfants, des jeunes, des enseignants et du grand public, avec le soutien de Solidarité Laïque et du ministère de l'Education nationale. Le partenariat avec le groupe Milan Presse permet par ailleurs de donner une large visibilité à la campagne. Elle inclut également la production d'outils pédagogiques et des actions d'éducation-sensibilisation de nature diverse : animations et parcours pédagogiques dans les écoles, centres culturels ou maisons de quartier, présentation de projets de terrain avec témoignages et débats avec des porteurs de projets, "randonnées solidaires", braderies solidaires, spectacles ou concerts... Le projet permettra de former et d'accompagner plus de 2 000 professionnels de l'éducation et sensibilisera près de 40 000 personnes (principalement des élèves).

F3E - Améliorer les pratiques et l'apprentissage des OSC et des collectivités

Le réseau F3E a pour objectif de renforcer des OSC et des collectivités françaises dans leurs capacités d'analyse de la qualité et des effets de leurs actions de solidarité internationale. Le programme appuie ainsi l'accompagnement et le financement d'exercices d'évaluation et de capitalisation portés par ces acteurs et anime des formations et des espaces d'échange et d'apprentissage collectif sur les pratiques de solidarité internationale, en particulier en matière d'évaluation et de capitalisation. Il contribue enfin à renforcer la réflexion de tous les acteurs du secteur via le partage des analyses et des résultats des travaux collectifs ainsi que la production et la diffusion de supports méthodologiques et de capitalisation.

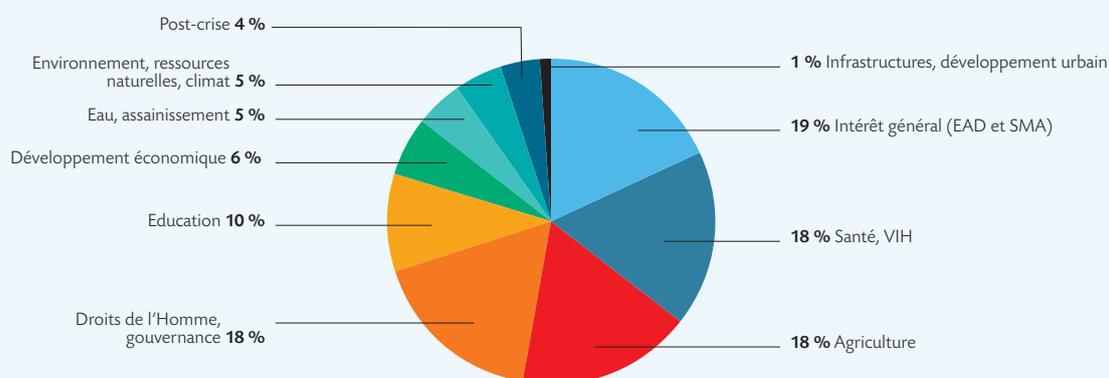
- 13 projets de structuration du milieu associatif (SMA), représentant 14,9 M€ de subventions et un budget total des projets de 27,6 M€, soit un effet levier de 1,86. Ils représentent 78 % des financements IG et 21 % des octrois totaux. On peut citer par exemple :
 - le projet de structuration des OSC intervenant dans la zone Méditerranée porté par le Réseau Euromed France (REF), visant à contribuer à faire de la société civile française un acteur décisif des relations entre les deux rives de la Méditerranée.

Les secteurs ou thématiques d'intervention

Une stabilité des secteurs ou thématiques d'intervention des OSC

Sur la période 2012-2016, les secteurs les plus soutenus sur le dispositif Initiatives-ONG ont été : l'intérêt général (19 %) ; la santé et la lutte contre le SIDA (18 %) ; l'agriculture (18 %), la gouvernance et les droits de l'Homme (18%) ; et l'éducation (10 %). Le secteur de l'environnement augmente sensiblement sur la période.

Répartition sectorielle des financements DPO sur la période 2012-2016



Parmi les projets financés en 2016, on peut citer par exemple :

- Dans le domaine de l'agriculture, le projet de Solidarité a pour objectif de renforcer la souveraineté alimentaire et à développer les activités génératrices de revenus en milieu rural au Sénégal, par la formation à la fabrication de produits traditionnels à base de céréales locales, permettant d'ouvrir des débouchés aux paysans locaux et de réduire la dépendance aux importations de blé, tout en proposant des produits alimentaires d'une qualité nutritive plus élevée.
- Dans le domaine de la santé, le projet d'Equilibres et Populations, soutenu également par la Fondation Gates, contribue à l'amélioration de la santé et des droits sexuels et reproductifs, en particulier l'accès à la contraception, des femmes et adolescentes dans cinq pays d'Afrique de l'ouest.

- Dans le domaine de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi, le projet de l'OSC FERT "Les jeunes, acteurs clés du développement rural" à Madagascar, a pour objectif de contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes ruraux et à leur implication dans les organisations professionnelles paysannes.

Une montée en puissance des projets relatifs à la gouvernance et aux droits de l'homme

La part des financements alloués aux projets droits de l'homme/gouvernance a globalement augmenté sur la période 2012-2016, passant de 9 % en 2012 à 14 % en 2016, après trois pics en 2013 (19 %), 2014 (23 %) et 2015 (20 %).

46 projets ont ainsi été soutenus sur la période, pour un montant cumulé de subventions de 35 M€ et un montant cumulé de projets de 60,6 M€. SPC/DPO a attaché une attention particulière à ces projets, à leur instruction et leur valorisation.

Les enjeux ciblés par les projets droits de l'homme sont variés et couvrent la lutte contre le trafic d'êtres humains, la torture et la peine de mort, l'impunité, le travail des enfants et le tourisme sexuel, les conditions de détention des prisonniers, la défense de la liberté de la presse, la promotion des droits des femmes, des enfants, des migrants ou des personnes en situation de handicap, ou encore la protection des défenseurs des droits de l'Homme.

Beaucoup d'autres projets de terrain portés par les OSC, non comptabilisés ici, intègrent également une approche par les droits, notamment économiques et sociaux.

Les **projets de renforcement de la gouvernance** ont pour objectif la promotion du rôle de la société civile dans les processus d'exercice et de contrôle citoyens et dans les processus de décentralisation. Cet objectif est de plus en plus intégré aux projets des OSC et figure comme une ambition à laquelle les OSC du Nord entendent contribuer en renforçant les capacités des organisations de la société civile du Sud, en accompagnant leur structuration collective et en facilitant leur dialogue avec les pouvoirs publics.

En 2016, treize projets relevant du secteur droits de l'homme/gouvernance ont été soutenus à hauteur de 10,1 M€ et un montant cumulé de projets de 17,9 M€.

A titre d'exemple, on peut citer le projet du Bureau international catholique pour l'enfance (BICE) de protection des enfants en conflit avec la loi en favorisant leur réinsertion à travers une justice réparatrice et non plus punitive, respectueuse des droits, dans cinq pays d'Amérique latine (Brésil, Colombie, Equateur, Guatemala, Pérou) et quatre pays d'Afrique (Côte d'Ivoire, Mali, RDC, Togo).

Les OSC spécialisées sur cette thématique ont été impliquées dans l'élaboration de la feuille de route de l'AFD sur la gouvernance.

Un bon ciblage des OMD sur la période 2012/2015

63 % en moyenne des financements accordés ont ciblé les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). L'OMD 1 (Éliminer l'extrême pauvreté) est le plus ciblé, suivi de l'OMD 6 (Combattre le VIH, le paludisme et autres maladies), de l'OMD 5 (Améliorer la santé maternelle) et enfin les OMD 2 (Éducation primaire pour tous) et 7 (Préserver l'environnement). Le tableau en annexe 5 détaille l'évolution sur la période 2012-2015.

Un positionnement encore plus fort sur les ODD adoptés en 2015

En 2016, 94 % des montants octroyés pour les projets de terrain participent à la réalisation des Objectifs du développement durable (ODD), pour un montant de subventions de 67,2 M€ et un montant cumulé de projets de 138 M€. La répartition des interventions selon les ODD indique une nette prépondérance pour les ODD suivants :

- L'ODD n° 2 "Éradiquer la faim, garantir la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition, promouvoir l'agriculture durable" : quinze projets financés (pour 15,3 M€, soit 23 %).

Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF) - Accompagner les transitions agroécologiques et l'alimentation durable des campagnes et des villes dans les pays du Sud.

Le programme concerne huit pays moins avancés prioritaires pour des actions directes (Mali, Sénégal, Togo, Burkina Faso, Madagascar, Haïti, Cambodge, Laos) et neuf pays à revenu intermédiaire pour des actions transversales (Vietnam, Mongolie, Nicaragua, Honduras, Guatemala, Colombie, Equateur, Pérou, Bolivie). Il s'agit de soutenir les initiatives de terrain des partenaires d'AVSF concernant la transition agroécologique et l'adaptation des agricultures paysannes au changement climatique, la structuration de filières agricoles, les services aux agriculteurs. L'objectif de ce programme est également d'appuyer AVSF dans sa stratégie de développement, telle que défini dans son projet institutionnel 2020, et de renforcer le dialogue stratégique avec les pouvoirs publics français, sur les thématiques de compétence d'AVSF. Le programme développera une soixantaine de partenariats avec la société civile locale (organisations paysannes et ONG) pour une quarantaine de projets de terrain et une douzaine d'actions de plaidoyer. Il devrait bénéficier à 65 000 familles paysannes, ainsi que 5 000 femmes et jeunes via des appuis spécifiques.

France Libertés – Fondation Danielle Mitterrand – Créer un dispositif d'animation dans les camps de réfugiés et déplacés au Kurdistan irakien

Conçu et mis en œuvre en consortium avec la Fondation Léo Lagrange, l'association kurde Civil Development Organization et l'équipe terrain de Première Urgence Internationale, le projet a pour objet la formation et l'accompagnement d'animateurs réfugiés pour structurer des activités d'éducation non formelle dans neuf camps du Kurdistan irakien pour 5 400 enfants. Il s'agit de développer une approche complémentaire aux réponses en matière de santé et d'éducation formelle apportées par les acteurs humanitaires, en abordant les besoins psycho-sociaux des réfugiés et déplacés par des actions socio-éducatives s'inspirant des méthodes de l'éducation populaire. Ce projet permettra en parallèle de créer deux parcours de formation à l'animation et à la formation, afin de développer un pool d'experts kurdes en éducation non-formelle.

- L'ODD n° 4 "Garantir une éducation de qualité, sans exclusion, équitable, avec possibilités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie" : 19 projets financés (11,8 M€, soit 20 %).
- L'ODD n° 16 "Paix et justice : promouvoir des sociétés pacifiques, sans exclusion, dans le cadre du développement durable, permettre un accès à la justice pour tous, et mettre en place des institutions efficaces, responsables, et sans exclusion". 9 projets financés (7,4 MEUR, soit 11 %).

Une prise en compte croissante du genre qui a permis de dépasser les objectifs en 2016

Dans le contexte du Cadre d'intervention transversal sur le genre de l'AFD adopté en 2014, SPC/DPO a élaboré son plan d'action pour renforcer la prise en compte transversale du genre dans les financements d'initiative OSC. A l'instar des autres projets de l'AFD, les projets ont été notés selon les trois niveaux de l'indicateur genre du CAD de l'OCDE¹⁵ :

SPC/DPO s'est fixé l'objectif ambitieux de parvenir à ce que les projets notés 1 ou 2 représentent 66 % des cofinancements des projets OSC vivants d'ici à 2017 (contre un objectif de 50 % pour le reste des projets financés par l'AFD).

Alors qu'en 2013, 56 % des projets financés par le dispositif Initiative-OSC ne comprenaient pas d'objectifs spécifiques genre, cette proportion s'est inversée dès 2014, avec 62 % des projets notés 1 et 2. Après un léger retrait en 2014 (44 %) et 2015 (57 %), l'objectif genre a été dépassé en 2016. Depuis 2014, ce sont 155 projets notés 1 et 2 qui ont été financés pour un montant d'engagements financiers pour l'AFD de 130 M€. L'évolution de la notation depuis 2012 est donnée en annexe 7. Fin 2016, le portefeuille de projets vivants inclue 175 projets intégrant une perspective de genre, pour un montant total de subventions de près de 140 M€ depuis 2011.

En 2016, SPC/DPO a atteint ses objectifs : 67 % des financements accordés ont été notés 1 et 2, pour un montant total de 51,7M€ (72 % des engagements), et 15 % des projets ont le genre pour objectif principal. Cette évolution marque à la fois une prise de conscience accrue de ces enjeux par les OSC (même si la marge de progression est encore importante) et une attention de plus en plus sensible de SPC/DPO lors de la sélection et de l'instruction des projets. Parmi les projets emblématiques, on peut citer :

- la prise en charge de victimes de violence et d'exploitation : projets de Handicap International au Rwanda et de Caméléon aux Philippines,
- l'empowerment économique et social des femmes : projet de Batik au Maghreb,
- la santé sexuelle et reproductive : projet de prévention des grossesses précoces avec Médecins du Monde au Sri Lanka,
- la participation citoyenne et politique : projet de Terre des Hommes au Guatemala.

L'année 2016 a également vu se concrétiser plusieurs projets d'intérêt général (financements accordés en 2015) ayant le genre pour objectif principal, notamment :

- le projet "Pour une transversalisation du genre dans les organisations de solidarité internationale françaises", porté par Coordination Sud en partenariat avec le F3E a démarré avec les premières formations sectorielles (genre et entrepreneuriat ; genre et santé),
- la campagne d'éducation au développement "De l'invisibilité à l'égalité : faire progresser les droits des femmes au travail dans les pays en développement" a été lancée par Peuples Solidaires.

¹⁵ Noté 0 : quand l'égalité de genre n'est pas ciblée, le projet est alors considéré comme aveugle au genre ; noté 1 : quand l'égalité de genre est un objectif significatif ; noté 2 : quand l'égalité de genre est l'objectif principal.

ECPAT - Lutter contre l'exploitation sexuelle des jeunes filles à Madagascar

La prostitution infantile et le tourisme sexuel sont interdits et punis par la loi à Madagascar mais ils se pratiquent pourtant aux yeux de tous. Le projet d'ECPAT-France a pour objectif de s'attaquer à la tolérance sociale qui entoure l'exploitation sexuelle des enfants, dans leur très grande majorité des filles. L'une des causes profondes de cette exploitation est le rapport très inégalitaire entre les femmes et les hommes. Dans cette nouvelle phase, le projet prévoit non seulement de prendre en charge et accompagner ces jeunes filles dans la reconnaissance de leurs droits, mais également de travailler sur l'évolution des représentations hommes/femmes dans le cadre d'ateliers impliquant les hommes et de débats dans les médias.

Le dialogue stratégique sur la thématique "climat" s'est poursuivi avec les OSC, qui ont notamment été impliquées dans l'élaboration du CIT Climat 2017-2020. Les sujets abordés avec les OSC concernent le passage à l'échelle des actions et la nécessaire approche territoriale, les besoins de financements supplémentaires pour l'adaptation et la prévention des risques (avec une demande forte des OSC pour un rééquilibrage des financements vers davantage de dons), et les outils de mesure des impacts liés au climat. D'une façon générale, les OSC françaises incitent l'AFD à mettre en cohérence sa politique climat avec les engagements de l'Accord de Paris signé lors de la COP 21.

En 2016, 26 nouveaux projets ayant des co-bénéfices climat ont été octroyés, pour un montant total de 50 M€ et un financement de l'AFD de 22,5 M€, soit 31 % des engagements de l'année. La tendance à la hausse du nombre de projets sur cette thématique se poursuit donc avec un quasi doublement des engagements entre 2015 et 2016.

Une augmentation des projets ayant des co-bénéfices climat

Fin 2016, 57 projets en cours ont des co-bénéfices climat, pour un montant total de projets de 105 M€ et des subventions AFD de 44 M€. Ces projets représentent près de 18 % du montant du portefeuille de projets vivants.

Sur ces 57 projets, 22 (38,5 %) ciblent l'adaptation au dérèglement climatique seule, quinze projets (26 %) l'atténuation et vingt projets (35 %) ont des interventions mixtes. Plus de la moitié des projets (54 %, soit 31 projets) concernent l'Afrique et la zone méditerranéenne, treize projets l'Asie (23 %), trois projets l'Amérique latine (5 %). Six projets sont menés sur plusieurs zones (10 %) et quatre projets concernent l'intérêt général (7 %). Les initiatives des OSC concernent majoritairement l'agriculture/la sécurité alimentaire (44 % des projets) et l'environnement/les ressources naturelles (37 % des projets).

Le portefeuille actuel de projets reste donc fortement centré sur l'Afrique et sur les actions d'adaptation. Certaines thématiques d'atténuation émergent toutefois, comme la gestion des déchets et l'énergie propre. Par ailleurs, un nombre relativement important et croissant de projets ont un impact sur les politiques publiques, au niveau national ou régional : quinze projets en 2016. Le détail de la notation des projets sur la période est donné en annexe 7.

Transparency International France – Lutter contre la corruption dans le secteur forestier en Afrique centrale

Le projet vise à améliorer les politiques et pratiques anti-corruption dans le secteur forestier, en particulier dans le processus REDD+ dans trois pays du Bassin du Congo (Cameroun, République Démocratique du Congo et République du Congo). Il prévoit des sessions de formation et des campagnes d'information, des actions de surveillance sur le terrain, la mise en place d'un mécanisme de plaintes ouvert au public, une cartographie des acteurs et des risques de corruption, une mise en réseau et la création de partenariats ainsi que du plaidoyer au niveau national et mondial. Mises en œuvre sur le terrain par les partenaires de TI France dans chaque pays, les actions bénéficieront aux organismes de la société civile impliqués dans les questions forestières, aux communautés forestières, aux autorités locales en charge de la politique forestière et REDD+ et, d'une façon générale, aux institutions garantes de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption.

Une prise en compte récente de la thématique jeunesse

En lien avec les priorités de la coopération française et la stratégie jeunesse du MAEDI, SPC/DPO a commencé à évaluer, depuis 2016, la façon dont les projets cofinancés ciblent les jeunes. Un indicateur jeunesse a été créé afin de noter les projets selon trois niveaux, de 0 à 3¹⁶.

Sur les 96 projets financés en 2016, 60 projets (52 %) représentant un total de financement de 36,5 M€ (51 % du total), ont ciblé, totalement ou en partie, les publics "jeunes", soit comme bénéficiaires des projets, soit pour 26 % d'entre eux comme acteurs à part entière dans la mise en œuvre des projets. Ils concernent 48 projets de terrain (essentiellement dans le domaine de l'éducation, de la formation professionnelle, de la santé, de l'environnement, des secteurs sociaux et des droits de l'Homme) et douze projets d'EAD et de structuration du milieu associatif.

Fin 2016, le portefeuille de projets vivants est constitué de 85 projets intégrant une perspective jeunesse, pour un montant total de 145 M€ et un cofinancement AFD de 70 M€ (soit 30 % du portefeuille).

Depuis 2015, on constate une nette progression de la prise en considération transverse de la jeunesse au sein des projets financés par SPC/DPO. En 2016, 26 % d'entre eux visent même à donner à cette jeunesse une place active dans le projet et ne se contentent plus de les aborder comme simples bénéficiaires dans une posture passive. Ceci s'inscrit en cohérence avec la mobilisation croissante de la société civile autour de cette problématique (création au sein de Coordination Sud d'une commission spécifique "jeunesse et solidarité internationale", projets portés par la DPO désormais systématiquement évalués sur les dimensions transverses du genre, du climat et de la jeunesse).

Au vu de l'enjeu que représente la jeunesse dans les pays en développement et de la priorité qui lui est accordée, un "bonus" continuera d'être accordé aux projets intégrant la problématique jeunesse afin d'inciter les OSC à davantage mieux cibler cette catégorie d'acteurs dans l'ensemble de leurs actions. De la même façon, une attention particulière continuera d'être apportée, dans l'instruction des projets mais aussi dans leur évaluation, aux efforts déployés par les OSC pour que la jeunesse puisse être davantage mobilisée comme actrice des ODD et non plus dans une posture de simple bénéficiaire.

¹⁶ Noté 0 : le projet ne concerne pas la jeunesse ; noté 1 : le projet a au moins partiellement et de manière spécifique pour bénéficiaire la jeunesse (posture passive de cette dernière dans le projet) ; noté 2 : le projet rend actrice la jeunesse ; noté 3 : le projet a pour bénéficiaire la jeunesse ET rend actrice la jeunesse.

"Les jeunes issus des migrations s'engagent contre les changements climatiques", projet porté par la Fondation Nicolas Hulot et le FORIM

Projet d'éducation au développement élaboré avec le FORIM qui prévoit de créer une palette d'outils destinée à renforcer l'engagement des jeunes. L'enjeu est de les sensibiliser sur les impacts écologiques, économiques et humanitaires des changements climatiques et d'accompagner la structuration d'initiatives portées par les jeunes en France et dans les pays du Sud. Il s'agit aussi de soutenir des initiatives individuelles et collectives en faveur de la lutte contre les changements climatiques portées par les jeunes en France et dans les pays du Sud. Le projet permettra enfin de faire connaître les contributions des jeunes dans toute leur diversité pour les positionner comme des acteurs de changement. Plus de 1000 jeunes seront directement concernés par le projet.

Un volume significatif de projets d'entrepreneuriat social

Un certain nombre d'OSC françaises se montrent très actives au sujet de l'entrepreneuriat social, en France comme à l'international. Elles jouent un rôle d'initiateur de projets en expérimentant de nouvelles approches qui tentent de conjuguer un objectif social prioritaire à une recherche de pérennité et d'autonomie financière. Elles accompagnent également des initiatives d'entrepreneuriat social portées par des OSC du Sud. Enfin, elles s'appuient sur leurs expériences pour participer à la réflexion, à la capitalisation et à l'échange d'expertise sur cette thématique avec l'AFD, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative d'appui à l'entrepreneuriat social adoptée par le groupe AFD en 2015.

La définition d'une entreprise sociale retenue par l'AFD s'articule autour des trois critères suivants :

- un objectif social et/ou environnemental prioritaire,
- la recherche de la pérennité économique,
- une organisation cohérente avec la finalité sociale.

Dans ce cadre, SPC/DPO intervient auprès des OSC françaises soutenant des projets d'entrepreneuriat social, affichés comme tels ou en germe, mais n'ayant pas encore atteint la maturité nécessaire pour envisager des financements en prêts par exemple. SPC/DPO agit en amont

avec un rôle de repérage des projets d'OSC ayant l'ambition à moyen terme de répondre aux critères de l'entreprise sociale selon la définition retenue par l'AFD, d'accompagnement de leur structuration progressive en entreprises sociales s'appuyant sur un modèle économique viable, et d'animation du débat et de l'échange d'expertise sur la thématique de l'entrepreneuriat social avec la société civile française.

Pour prendre en compte de manière exhaustive le rôle d'accompagnement très en amont que joue souvent la société civile dans la construction d'initiative économique sociale et solidaire, SPC/DPO a réalisé en 2016 un travail de relecture de l'ensemble de son portefeuille de projets vivants en les ventilant en quatre catégories distinctes :

- **niveau 0** - Les entreprises sociales ne sont pas la cible du projet,
- **niveau 1** - Le projet vise à structurer une filière économique locale rentable favorisant l'émergence d'entreprises sociales à moyen-long terme,
- **niveau 2** - Le projet soutient une ou des entreprises sociales en germe, dont le modèle doit être consolidé,
- **niveau 3** - Le projet soutient une entreprise sociale répondant aux trois critères de la définition.

Par définition, SPC/DPO n'a cependant pas vocation à financer des projets de niveau 3 : sauf cas extraordinaire, la maturité économique de telles entreprises sociales leur permet de recourir à d'autres instruments financiers proposés par le groupe AFD que les subventions (prises de participation, prêts plus ou moins bonifiés, garanties, etc.).

En 2016, on constate une nette progression du nombre et du volume financier des projets d'appui à l'entrepreneuriat social portés par des OSC françaises : **17 projets**, dont six se concentrant sur la structuration d'une entreprise sociale bien identifiée (niveau 2), **ont ainsi bénéficié d'un cofinancement de SPC/DPO, pour un montant total de 12,2 M€ de subventions**. Ces chiffres représentent une augmentation de 70 % par rapport à 2015 (dix projets ; dont cinq de niveau 2).

Les projets financés en 2016 sont de nature variée, offrant une fidèle illustration de la diversité des initiatives économique sociales et solidaires portée par la société civile. Citons, par exemple :

- le projet du GERES de structuration d'une filière de production et de distribution de foyers de cuisson améliorés au Cambodge,
- le projet de Batik visant l'expérimentation du modèle français des coopératives d'activités et d'emploi au Maghreb,
- le projet du CCFD-TS dans les Hautes-Andes au Pérou, d'appui à une coopérative de production et de commercialisation de produits agricoles biologiques issus de petites exploitations familiales.

A la fin 2016, le portefeuille de projets vivants est constitué de 45 projets d'appui à l'entrepreneuriat social, portés par des OSC françaises, représentant un montant total de plus de 80 M€, dont 32,7 M€ de cofinancements AFD (soit 14 % du montant total des projets vivants).

La croissance du portefeuille SPC/DPO (cf. tableau en annexe 7) est à l'image de celle du groupe AFD suite à l'adoption de son Initiative d'appui à l'entrepreneuriat social. Elle tient également en partie au travail d'animation, de communication et de formation réalisé par l'AFD autour de sa stratégie. En 2016, SPC/DPO a par exemple co-organisé avec le CEFEB (l'université d'entreprise de l'AFD) et la Direction des Opérations un "webinar" (conférence en ligne) sur l'entrepreneuriat social à destination de ses partenaires de la société civile. Cette classe virtuelle, ponctuée de témoignages en direct d'Entrepreneurs du Monde, de Care France et du Groupe SOS (Comptoir de l'Innovation), a permis de sensibiliser une quinzaine d'OSC en France et en Afrique de l'Ouest.

Entrepreneurs du Monde (EDM) - Accès à l'énergie pour les plus démunis

Chaque année, 4 millions de personnes dans le monde meurent de maladies générées par l'inhalation des fumées émises par les modes de cuisson traditionnels. A travers cette convention programme multipays, EDM, appuie au Burkina Fasola coopérative Nafa Naana, créée en 2010 qui compte 25 salariés, produit et distribue des produits d'énergie propres à 50 000 bénéficiaires. EDM accompagne ainsi progressivement la mise en place d'une filière de distribution sociale, viable et pérenne, pour faciliter l'accès aux produits d'éclairage (lampes et kits solaires) et de cuisson (foyers améliorés et foyer à gaz) aux personnes en situation de précarité énergétique, via : un réseau de revendeurs micro-franchisés et d'associations ; des campagnes de sensibilisation dans les villages ; et la création de mécanismes financiers (épargne, crédit, paiement échelonné) à tous les niveaux de la chaîne en partenariat avec des IMF.

Le suivi du portefeuille

Fin 2016, SPC/DPO gère un portefeuille de 324 projets en cours d'exécution, pour un montant total de subventions de 238 M€, soit un montant moyen de subvention par projet de 735 K€.

Les projets sont mis en œuvre par 140 OSC distinctes.

Ce portefeuille se compose à 84 % d'interventions de terrain et 16 % de projets d'intérêt général.

- Il concerne pour 40 % l'Afrique sub-Saharienne, 10 % la Méditerranée, 7 % l'Asie, 5 % les pays d'Amérique latine, 23 % des projets multipays, 16 % l'IG.

- Il inclut 40 conventions programmes, pour un montant d'engagement de 74,1 M€ et 4 PCPA, pour un montant d'engagement de 10,4 M€.

Le nombre de projets vivants a progressé de façon importante sur la période 2012-2016, passant de 242 projets à fin 2013 à 324 à fin 2016, soit une augmentation de 34 % sur 4 ans. Le tableau détaillé de l'évolution du portefeuille est en annexe 7.

Quant aux décaissements réalisés par SPC/DPO, ils s'élèvent à : 39,6 M€ en 2012 ; 43,7 M€ en 2013 ; 49,1 M€ en 2014 ; 50,5 M€ en 2015 et 59,2 M€ en 2016.

Sommaire annexes

Annexe n° 1 : Bilan de la production de connaissance sur les OSC réalisée sur la période 2012-2016	32
Annexe n° 2 : Evolution des APCC de 2013 à 2016	33
Annexe n° 3 : Détails du bilan d'activité du dispositif Initiatives-OSC de 2012 à 2016	34
Annexe n° 4 : Principales OSC cofinancées par ordre d'importance	37
Annexe n° 5 : Ventilation des projets de terrain par géographie, instrument et secteur	38
Annexe n° 6 : Tableau de suivi des objectifs (cibles indicatives)	40
Annexe n° 7 : Evaluation des projets selon les thématiques transversales genre, jeunesse, climat, économie sociale et solidaire	42
Annexe n° 8 : Tableau des projets octroyés au Comité ONG en 2016	44

Annexe 1 : Bilan de la production de connaissance sur les OSC réalisée sur la période 2012-2016

Evaluations transversales

- Etude transversale des projets Droits de l'Homme soutenus entre 2008/2012 *Comment contribuer au renforcement des Droits de l'Homme*, réalisée avec ERS/EVA (2016).
- Evaluation du financement des ONG en Haïti, à la suite du séisme, étude réalisée avec la Fondation de France, en collaboration avec ERS/EVA (2015).
- Evaluation stratégique de projets ONG dans le domaine de la santé au Mali, Burkina Faso et Cambodge, réalisée avec ERS/EVA (2014).
- Evaluation de l'instrument de financement convention-programme (2013).
- Evaluation des projets des ONG en Palestine, réalisée avec ERS/EVA (2013).
- Evaluation des activités de Coordination Sud de 2006 à 2012 (2013).
- Méta évaluation sur l'instrument PCPA (Programme concerté pluriacteurs) (2012).
- Evaluation des projets des ONG à Madagascar, réalisée avec ERS/EVA (2011).

Etudes

- Etude réalisée sur l'appui des OSC aux organisations paysannes (2016).
- Cartographie des plates-formes et collectifs d'OSC françaises (2014).
- Etude sur *Les effets du Programme concerté pluriacteurs PCPA - Maroc* et film (2015).
- Etude *Argent/ASI* – exercices 2006 à 2011, avec Coordination Sud et le MAEDI (2015).
- Etude sur la société civile en territoire d'Outre-mer avec la Guyane (2013).
- Etude sur les relations partenariales entre l'AFD et les ONG (2012).
- Cartographie des projets d'éducation au développement (2012).

Séminaires de réflexion/débat

- Séminaire sur le Développement urbain, en partenariat avec Coordination SUD (2016).
- ID4D sur *Les jeunes en Afrique : peut-on répondre à leurs attentes* (2014).
- Séminaire co-organisé avec le F3E sur *La mesure du changement social* et film (2014).
- Séminaire co-organisé avec le F3E sur *L'évaluation en évolution : pratiques et enjeux de l'évaluation dans le contexte de l'efficacité du développement* (2012).
- Séminaire sur les enfants des rues, en partenariat avec le Samu social et la Fondation Air France, et réalisation d'un document de capitalisation intitulé *Les enfants des rues : de la prise en charge individuelle à la mise en place de politiques sociales* (2012).
- Réalisation d'un document de capitalisation intitulé *Le partenariat avec les sociétés civiles pour le développement*, en partenariat avec le CCFD.

Annexe 2 : Evolution des APCC de 2013 à 2016

ONG sélectionnées	Titre du projet	Pays	Montant final de la subvention	Durée prévue du projet
2016				
ACTED (2 M €), Action contre la Faim (2 M €), Croix Rouge française (3 M €), Terre des Hommes (3 M €)	Réfugiés syriens et communautés hôtes	Liban/Jordanie/ Kurdistan irakien	10 500 000	36 mois
ACF	Composante social du projet d'amélioration de l'accès à l'eau dans le gouvernorat d'Irbid (Jordanie)	Jordanie	10 000 000	36 mois
ACF/CARE/Groupe URD	Lac Tchad - RESILAC	Multipays	35 000 000	48 mois
Total 2016			55 500 000	
2015				
Première Urgence Internationale (3M €), Arcenciel (1 M €), Amel (1 M €)	Réfugiés syriens et communautés hôtes	Liban/Jordanie/ Kurdistan irakien	5 000 000	18 à 24 mois
ACTED/Oxfam/DRC	Projet de reconstruction économique et sociale en milieu urbain phase 1	RCA	4 500 000	18 mois
Total 2015			9 500 000	
2014				
Croix-Rouge Française (en consortium avec Triangle Génération Humanitaire)	FACNUT - Facilité ONG nutrition : Renforcement des acteurs de santé et amélioration de la sécurité alimentaire pour réduire la mortalité maternelle et infantile	RCA	2 500 000	18 mois
Total 2014			2 500 000	
2013				
Handicap International et Médecins du Monde Belgique	Facilité ONG Santé : Amélioration de l'état de santé de la population malienne, en particulier maternelle et infantile	Mali	8 000 000	
ASMAE, Arcenciel, CRF, CCFD, PU-AMI	Facilité ONG d'appui aux populations hôtes des réfugiés syriens	Liban/Jordanie	4 000 000	18 à 36 mois
Médecins du Monde	PASMI - Projet d'appui à la santé maternelle et infantile	Madagascar	4 000 000	
Total 2013			16 000 000	

Annexe 3 : Détails du bilan d'activité du dispositif Initiative OSC de 2012 à 2016

Evolution des autorisations d'engagement, de leur consommation et de leur utilisation

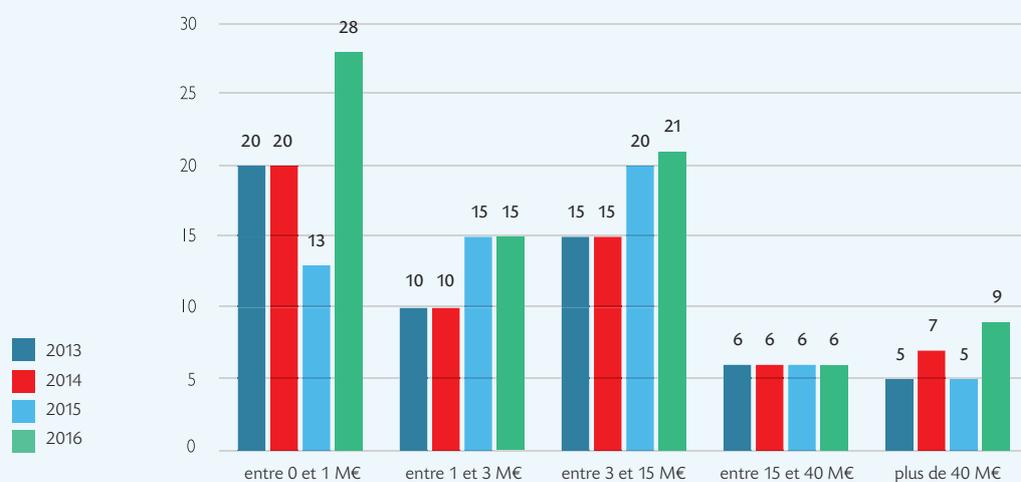
Subventions (en M€)	2012	2013	2014	2015	2016
Enveloppe allouée (AE)	41,97	49,06	58,04	64,67	72,03
Augmentation des AE en %		+16,9 %	+18,3 %	+11,4 %	+11,3 %
Report AE année N-1	2,92	0,03	0,14	0,15	0,09
Enveloppe disponible	44,89	49,09	58,18	64,82	72,12
Consommation finale	44,86	48,95	58,03	64,73	71,67
dont financement de projets	44,68	48,72	57,78	64,63	71,50
dont financement d'études	0,18	0,13	0,25	0,10	0,17
Solde AE à reporter N+1	0,03	0,14	0,15	0,09	0,45

Evolution du nombre de projets reportés sur l'année suivante, reçus, déclarés éligibles et inéligibles par SPC/DPO, octroyés et refusés par le Comité ONG

		2012	2013	2014	2015	2016	Total
Nombre de projets reportés N-1	(a)	30	48	46	45	67	236
Nombre de projets reçus/attendus	(b)	107	105	110	118	119	559
Nombre de projets à traiter	(c)=(a)+(b)	137	153	156	163	186	795
Nombre de projets retirés par l'OSC	(d)	1	7	4	3	30	45
Nombre de projets présélectionnés	(e)	112	114	90	108	123	547
Nombre de projets non présélectionnés ¹⁷	(f)	29	22	21	17	24	113
Nombre de projets octroyés (dont études)	(g)	51	73	81	72	98	375
Nombre de projets refusés	(h)	8	5	5	4	4	26
Nombre de projets reportés N+1	(i) = (c)-(d)-(f)-(g)-(h)	48	46	45	67	30	236
% de projets octroyés/projets traités	(j) = (g) / [(c)-(d)-(i)]	58 %	73 %	76 %	77 %	78 %	72 %

¹⁷ Les causes de non présélection sont : (i) la non-conformité de la demande ; (ii) la faible capacité de mise en œuvre de l'OSC demandeuse ; et (iii) la nature du projet qui ne répond pas aux exigences de renforcement de capacités d'acteurs locaux. Les causes de non sélection tiennent à la qualité moyenne du projet et/ou son manque de maturité.

Répartition des OSC financées par taille budgétaire (en nombre d'OSC)



Evolution du nombre de projets cofinancés, du montant total des subventions et des montants des budgets des projets, du montant moyen des projets et de leur cofinancement

	2012	2013	2014	2015	2016	Total cumulé	Moyenne annuelle 2012-2016
Nombre de projets (hors études) cofinancés	51	73	80	71	96	371	74
Montant total des subventions (M€)	45	49	58	65	72	289	57,8
Montant total des projets cofinancés (M€)	106	108	119	136	147	616	123
Montant moyen des projets cofinancés (M€)	2	1,5	1,5	1,9	1,5	-	1,7
Montant moyen des cofinancements (M€)	0,863	0,667	0,713	0,910	0,745	-	0,780
Taux moyen de cofinancement	42 %	45 %	49 %	48 %	49 %	-	46 %

OSC primo-accédantes soutenues entre 2013 et 2015

2013	Primo accédantes	Subventions (en €)	2014	Primo accédantes	Subventions (en €)
1	Association La Voute Nubienne	680 000	1	WWF France	800 000
2	ACIM	625 000	2	Coalition Internationale Sida	755 484
3	ADIE International	609 448	3	Fédération internationale des Droits de l'Homme - FIDH	650 000
4	AFRAT	599 000	4	Comité De Coopération Laos	450 000
5	Asie Tana Inter Aide	450 000	5	Agir Ensemble Pour Les Droits De l'Homme	316 994
6	Développement Sans Frontières	386 289	6	ICD Afrique	221 630
7	Ingénieurs Sans Frontières	335 000	7	Solidarité	230 000
8	Puits Du Désert	289 000	8	Collectif Haïti De France	126 000
9	Peuples Solidaires	246 482		Total 2014	3 550 108
10	ATES	245 858		% du total des engagements	6 %
11	Réseau Euromed France	237 740	2016	Primo accédantes	Subventions (en €)
12	Force Ouvrière	236 000	1	SOS Sahel International	500 000
13	SIPAR	192 467	2	Echanges avec Dogondoutchi	360 000
	Total 2013	5 132 284	3	Fondation Nicolas Hulot	500 000
	% du total des engagements	10,53 %	4	GEVALOR	400 000
2015	Primo accédantes	Subventions (en €)	5	Haïti Futur	500 000
1	PAMIGA	1 000 000	6	Fondation France Libertés	298 000
2	SOLTHIS	743 994	7	Tetraktys	300 000
3	Forum Réfugiés COSI	694 622	8	Transparency International	360 000
4	Fondation Energies pour le Monde - FONDEM	550 425	9	Agir pour le Cambodge	500 000
5	Man and Nature	541 658	10	Fondation Abbé Pierre	450 000
6	ASMAE – Les amis de Sœur Emmanuelle	325 115	11	OPALS	500 000
7	IRAM	153 465	12	SOS Villages d'Enfants	500 000
	Total 2015	4 009 279	13	Action de Solidarité Internationale	500 000
	% du total des engagements	6,2 %	14	Terre et Humanisme	500 000
			15	PI4Y International – Sports sans Frontières	403 500
			16	Caméléon	500 000
			17	Ordre de Malte	360 000
				Total 2016	7 431 500
				% du total des engagements	10,4 %

Annexe 4 : Principales OSC cofinancées par ordre d'importance

En 2016: les 15 OSC les plus cofinancées en 2016 mobilisent 54 % des engagements totaux.

ONG	Montant subventions en €	Nombre de projets	Budget annuel de l'ONG	Année de référence du budget
AVSF	4 900 000	2	14 883 305	2015
CFSI (dont 1 PCPA)	3 890 000	2	4 316 317	2014
CNSL (dont 1 PCPA)	3 504 872	2	5 226 394	2015
F3E (renouvellement triennal)	3 015 600	2	1 375 336	2014
FORIM (renouvellement triennal)	3 000 000	1	741 720	2015
GUILDE DU RAID (renouvellement triennal Agence microprojets)	3 000 000	1	6 306 278	2015
Action contre la Faim - ACF	2 838 000	1	169 523 736	2015
Fondation Handicap International**	2 430 000	2	47 941 249	2014
Secours Catholique	1 948 443	2	139 508 939	2014
Institut européen de Coopération et de développement - IECD	1 904 000	2	19 061 535	2015
PSEAU	1 775 000	1	1 451 905	2014
Groupement de recherches GRET	1 748 602	3	24 631 615	2014
INTER AIDE	1 671 339	1	6 250 909	2015
Groupe Energies renouvelables, environnement et Solidarités - GERES	1 575 000	2	9 691 206	2015
Réseau d'information et de documentation pour la solidarité et le développement durable - RITIMO	1 380 000	1	887 679	2014

Entre 2012 et 2016 : les 15 OSC les plus cofinancées sur la période 2012-2016 représentent 56 % des engagements totaux.

	Cumul 2012-2016 en euros	Moyenne/an en euros
Fondation Handicap International**	13 427 864	2 685 572
Comité français de Solidarité internationale CFSI*	11 271 830	2 254 366
Médecins du Monde – MDM	11 400 000	2 280 000
Agronomes et Vétérinaires sans Frontières - AVSF	10 740 000	2 148 000
Action contre la Faim - ACF	9 031 035	1 806 207
Inter Aide	8 972 298	1 794 459
Institut européen de Coopération et de développement - IECD	8 177 000	1 635 400
Aide et Action*	7 644 049	1 528 809
Agriculteur français et Développement international - AFDI	7 511 006	1 502 201
Comité national Solidarité Laïque - CNSL*	7 468 782	1 493 756
Comité catholique contre la Faim et pour le Développement - CCFD	6 910 778	1 382 155
Initiative Développement	6 463 914	1 292 782
Guilde européenne du Raid	6 140 000	1 228 000
Coordination Sud	5 945 504	1 189 100
F3E	5 902 000	1 180 400

* OSC ayant été chef de file de programmes concertés pluriacteurs (PCPA).

** Dont projets mines.

Annexe 5 : Ventilation des projets de terrain par géographie, instrument et secteur

Répartition géographique des projets cofinancés sur la période 2012-2016

Répartition géographique des projets de terrain en %	Cible	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 2012-2016
Projets de terrain	80 %	88 %	75 %	82 %	87 %	73 %	81 %
Afrique	60 %	72 %	58 %	61 %	74 %	59 %	65 %
Méditerranée	20 %	15 %	27 %	14 %	8 %	18 %	16 %
Asie		8 %	6 %	12 %	12 %	14 %	10 %
Amérique latine / Caraïbes	20 %	5 %	9 %	13 %	6 %	9 %	8 %
Projets d'intérêt général	20 %	12 %	25 %	18 %	13 %	27 %	19 %

Pays d'intervention pour les projets de terrain par ordre d'importance – 2015 et 2016

Pays les plus soutenus	Octrois cumulés 2015	Pays les plus soutenus	Octrois cumulés 2016
Madagascar	6 312 437	Madagascar	3 904 999
Burkina Faso	4 412 302	Mali	3 393 581
Guinée (dont PCPA)	3 467 098	Sénégal	3 209 240
Mali	3 096 100	Algérie (dont PCPA)	3 025 000
Sénégal	2 818 475	Tunisie (dont PCPA)	2 888 649
Tanzanie	2 465 677	Cambodge	2 793 957
Birmanie	2 210 806	Burkina Faso	2 752 320
RDC	2 124 187	Congo Brazzaville	2 274 031
Tchad	2 042 248	Haïti	2 188 213
Bénin	1 958 298	Niger	1 906 047

Ventilation des projets de terrain par instruments (2012-2016)

	2012		2013		2014		2015		2016		Total 2012-2016
	Nb octrois	M€	M€								
PCPA	1	0,99	3	4,66	2	2,78	1	3,24	2	4,91	16,58
CP	12	25,45	4	8,92	13	21,06	13	27,34	9	16,10	98,87
Total programmes	13	26,44	7	13,58	15	23,85	14	30,59	11	21,01	115,45
Projets de terrain classiques	26	12,38	48	23,19	43	23,46	45	25,97	65	31,13	116,13
Total terrain	39	38,8	55	36,78	58	47,31	59	56,57	76	52,19	231,65

Ventilation des projets de terrain par secteur (2012-2016)

Secteurs	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne 2012-2016
Intérêt général (EAD et SMA)	12 %	25 %	18 %	13 %	27 %	19 %
Santé, VIH	28 %	15 %	22 %	14 %	10 %	18 %
Agriculture	29 %	17 %	8 %	20 %	18 %	18 %
Droits de l'Homme, gouvernance	9 %	19 %	23 %	20 %	21 %	18 %
Education	10 %	3 %	14 %	13 %	9 %	10 %
Développement économique	4 %	7 %	3 %	10 %	4 %	6 %
Eau, assainissement	5 %	8 %	9 %	1 %	2 %	5 %
Environnement, ressources naturelles, climat	0 %	4 %	3 %	9 %	5 %	5 %
Post-crise					4 %	4 %
Infrastructures, développement urbain	3 %	3 %	0 %	0 %	0 %	1 %

Atteinte des OMD (2012-2015)

OMD	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2012-2015
Atteinte globale des OMD	70 %	53 %	55 %	72 %	63 %
OMD n° 1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim	57 %	49 %	23 %	45 %	44 %
OMD n° 2 : Education primaire pour tous	12 %	2 %	19 %	12 %	11 %
OMD n° 3 : Egalité des sexes	1 %	3 %	4 %	1 %	2 %
OMD n° 4 : Réduire la mortalité infantile	9 %	3 %	3 %	5 %	5 %
OMD n° 5 : Améliorer la santé maternelle	11 %	19 %	11 %	6 %	12 %
OMD n° 6 : Combattre le VIH, le paludisme et autres maladies	6 %	18 %	20 %	9 %	13 %
OMD n° 7 : Préserver l'environnement	4 %	6 %	16 %	17 %	11 %
OMD n° 8 : Partenariat mondial pour le développement	0 %	0 %	4 %	5 %	2 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	

Evolution des projets d'intérêt général sur la période 2012-2016

	2012	2013	2014	2015	2016	total	Moyenne 2012-2016
Intérêt général (M€) hors études	5,37	12,18	10,5	8,06	19,2	55,31	11,07
dont SMA (M€)	2,83	9,04	7	4,96	14,9	38,73	7,75
dont EAD (M€)	2,54	3,14	3,5	3,1	4,3	16,58	3,32
Cible (%)	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %		20 %
Réalisé (%)	12 %	25 %	18 %	13 %	27 %		19 %

Annexe 6 : Tableau de suivi des objectifs (cibles indicatives)

Nature des projets	Objectif indicatif	2009		2010		2011	
Traitement annuel							
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
Projets dont :	80 %	29 898 314	77	34 960 286	82	33 873 290	87
Afrique subsaharienne	60 %	16 739 896	56	18 407 865	53	25 715 670	76
Méditerranée	20 %	3 432 936	11	7 557 639	22	3 999 978	12
Asie - Amérique latine	20 %	9 725 482	33	8 994 782	26	4 157 642	12
Europe							
Projets IG dont :	20 %	8 760 362	23	7 429 677	18	5 137 423	13
EAD		3 899 718	10	1 767 324	4	2 127 429	5
SMA		4 860 644	13	5 662 353	13	3 009 994	8
Etude		0		0		0	
Total général	100 %	38 658 676	100	42 389 963	100	39 010 713	100
Autres indicateurs							
OMD > 50 % projets terrain	> 5 %	19 305 859	65	20 799 855	59	25 406 145	75
PCPA/CP < 50 % projets terrain	50 %	4 821 614	16	15 352 964	44	10 722 588	32

Nature des projets	Objectif indicatif	2009		2009-2010		2009-2011	
Traitement triennal							
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
Projets dont :	80 %	29 898 314	77	64 858 601	80	98 731 891	82
Afrique subsaharienne	60 %	16 739 896	56	35 147 761	54	60 863 431	62
Méditerranée	20 %	3 432 936	11	10 990 575	17	14 990 554	15
Asie - Amérique latine	20 %	9 725 482	33	18 720 264	29	22 877 906	23
Projets IG dont :	20 %	8 760 362	23	16 190 039	20	21 327 462	18
EAD		3 899 718	10	5 667 042	7	7 794 471	6
SMA		4 860 644	13	10 522 997	13	13 532 991	11
Total général	100 %	38 658 676	100	81 048 640	100	120 059 353	100
Autres indicateurs							
OMD > 50 % projets terrain	> 50 %	19 305 859	65	40 105 714	62	65 511 859	66
PCPA/CP < 50 % projets terrain	50 %	4 821 614	16	20 174 578	31	30 897 166	31

2012		2013		2014		2015		2016	
Traitement annuel									
Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
38 824 607	87	36 783 871	75	47 315 068	82	56 570 192	87	52 191 783	73
25 343 198	65	21 439 858	58	29 070 440	61	42 076 582	74	30 635 846	59
2 147 896	6	9 987 503	27	6 756 401	14	4 024 607	7	9 452 581	18
11 333 513	29	5 356 510	15	11 488 228	24	10 089 787	18	12 103 356	23
						379 216	1		0
6 042 393	13	12 176 104	25	10 721 636	18	8 166 965	13	19 478 519	27
2 595 874	6	3 137 600	6	3 516 831	6	3 103 846	5	4 346 000	6
3 266 508	7	8 898 519	18	6 954 805	12	4 963 119	8	14 967 124	21
180 011		139 985		250 000		100 000	0	165 395	0
44 867 000	100	48 959 975	100	58 036 704	100	64 737 157	100	71 670 302	100
31 532 366	81	19 293 565	52	27 851 636	59	40 964 297	72		
26 444 232	68	13 585 638	37	23 853 057	41	30 590 324	47	21 006 503	29

2010-2012		2011-2013		2012-2014		2013-2015		2014-2016	
Traitement triennial									
Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
107 658 183	85	109 481 768	82	122 923 546	81	140 669 131	82	156 077 043	80
69 466 733	65	72 498 726	66	75 853 496	62	92 586 880	66	101 794 697	72
13 705 513	13	16 135 377	15	18 891 799	15	20 768 511	15	19 935 589	14
24 485 937	23	20 847 665	19	28 178 251	23	26 934 525	19	33 967 542	24
18 609 493	15	23 355 920	18	28 940 133	19	31 064 705	18	38 367 120	20
6 490 627	5	7 860 903	6	9 250 305	6	9 758 277	6	10 966 677	6
11 938 855	9	15 175 021	11	19 119 832	13	20 816 443	12	26 885 048	14
126 267 676	100	132 837 688	100	151 863 679	100	171 733 836	100	194 444 163	100
77 738 366	72	76 232 076	70	78 677 567	64	88 109 498	63		
52 519 784	49	50 752 458	46	63 882 927	52	68 029 019	48	75 449 884	48

Annexe 7 : Evaluation des projets selon les thématiques transversales genre, jeunesse, climat, économie sociale et solidaire

Evolution de la notation genre des projets financés sur la période 2012-2016

	Nombre projets 2012	%	Nombre projets 2013	%	Nombre projets 2014	%	Nombre projets 2015	%	Nombre projets 2016	%	Montants engagés 2016 (€)	%
Noté 0	21	50 %	40	56 %	31	38 %	30	42 %	32	33 %	19,7 M€	28
Noté 1	23	44 %	29	40 %	45	56 %	35	49 %	50	52 %	42,3 M€	59
Noté 2	3	6 %	3	4 %	5	6 %	6	8 %	14	15 %	9,4 M€	13
Sous-total 1 et 2	26	50 %	34	44 %	50	62 %	41	57 %	64	67 %	51,7 M€	72
Total des financements	51		72		81		71		96		71,5	100

Noté 0 : quand l'égalité de genre n'est pas ciblée, le projet est alors considéré comme aveugle au genre.

Noté 1 : quand l'égalité de genre est un objectif significatif.

Noté 2 : quand l'égalité de genre est l'objectif principal.

Evolution du nombre de projets financés ayant un co-bénéfice climat sur la période 2012-2016

Année d'engagement	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre total de projets à co-bénéfices climat	2	10	10	14	26
dont projets Adaptation	0	6	4	7	11
dont projets Atténuation	1	1	2	4	5
dont projets Adaptation et Atténuation	1	3	4	3	10
Montant subventions AFD	1 M€	7 M€	6 M€	13 M€	22,5 M€
Montant total des projets	3 M€	16 M€	15 M€	27 M€	50 M€

Evolution de la notation des projets suivant la prise en compte de la jeunesse en 2015 et 2016

Oui / non	Nombre projets 2015	%	Montants engagés 2015	%	Indicateur précisé en 2016	Nombre projets 2016	%	Montants engagés 2016	%
					Noté 0	46	48	35 M€	49
Non (aveugle à la jeunesse)	45	63	37,7 M€	58	Noté 1	25	26	17,7 M€	25
Oui	26	37	27 M€	42	Noté 2	15	16	12,1 M€	17
					Noté 3	10	10	6,6 M€	9
Total	71		64,7 M€		Total	96	100	71,5 M€	100

Noté 0 : le projet ne concerne pas la jeunesse.

Noté 1 : le projet a au moins partiellement et de manière spécifique pour bénéficiaire la jeunesse (posture passive de cette dernière dans le projet).

Noté 2 : le projet rend actrice la jeunesse.

Noté 3 : le projet a pour bénéficiaire la jeunesse ET rend actrice la jeunesse.

Evolution de la prise en compte de l'économie sociale et solidaire dans les projets – 2012 à 2016

	Nombre projets 2012	%	Nombre projets 2013	%	Nombre projets 2014	%	Nombre projets 2015	%	Nombre projets 2016	%	Montants engagés 2016 (€)	%
Noté 0	40	79	64	89	77	94	61	86	81	83	59,5 M€	83
Noté 1	4	7	2	3	2	3	5	7	11	11	9 M€	13
Noté 2 et 3	7	14	6	8	2	3	5	7	6	6	3 M€	4
Sous-total 1, 2 et 3	11	21	8	11	4	6	10	14	17	17	12 M€	17
Total des financements	51		72		81		71		96		71,5	100

Noté 0 : les entreprises sociales ne sont pas la cible du projet.

Noté 1 : le projet vise à structurer une filière économique locale rentable favorisant l'émergence d'entreprises sociales à moyen-long terme.

Noté 2 : le projet soutient une ou des entreprises sociales en germe, dont le modèle doit être consolidé.

Noté 3 : le projet soutient une entreprise sociale répondant aux trois critères de la définition.

Evolution du nombre de projets vivants dans le portefeuille de projets SPC/DPO – 2013 à 2016

	Fin 2013	Fin 2014	Fin 2015	Fin 2016
Nombre de projets en cours d'exécution	242	277	287	324
Volume d'engagement global	159 M€	193 M€	211 M€	238 M€

Annexe 8 : Tableau des projets octroyés au Comité ONG en 2016

ONG	Catégorie : Pays, Multi Pays, SMA, EAD, Etude	Zone géographique	Intitulé du projet (avec liste des pays)
AVSF	MP	MPE	Transitions agroécologiques et alimentation durable des campagnes et des villes : renforcement des organisations paysannes et de la société civile du sud pour relever les défis alimentaire, écologique et climatique, de la pauvreté et de l'emploi dans 19 pays - Phase 3
BATIK INTERNATIONAL	MP	MED	COOPAEM - Coopérative d'appui aux entrepreneur-e-s méditerranéen-ne-ss (Maroc, Tunisie, Egypte) - Phase 2
CNSL	Tunisie	MED	PCPA Tunisie - Programme pour la réduction des inégalités d'accès aux droits en Tunisie "Soyons Actifs / Actives" - Phase 1
CRID	EAD	IG	La semaine de la solidarité internationale : le rendez-vous solidaire, national, grand public et de proximité visant à sensibiliser à la dimension internationale et citoyenne de la solidarité.
CRID	SMA	IG	Participation au FSM 2016 (Montréal) - Renforcement des capacités des organisations françaises et de leurs partenaires internationaux à contribuer aux débats sur le développement et la solidarité internationale
DEVELOPPEMENT SANS FRONTIERES/GINKGO	MP	AFR	Projet de renforcement des capacités des institutions de microfinance africaines membre du MAIN - Cameroun, Ethiopie, Ouganda, Togo, RDC, Rwanda
FORIM	SMA	IG	Programme d'Appui aux Projets des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'immigration (PRA/OSIM)
GRET	Vietnam	ASI	Pour une province propre et une gestion professionnelle et optimiste des déchets dans la province de Vinh Phuc (PRO 3)
GRET	Congo Brazzaville	AFR	PARTAG - Projet d'appui au secteur artisanal via le renforcement du GIAC (Groupement interprofessionnel des artisans du Congo)
GROUPE URD	SMA	IG	Apprendre et innover face aux crises : projet d'appui à la réflexion et pour l'amélioration des pratiques des acteurs de l'aide.
GUILDE EUROPÉENNE DU RAID	SMA	IG	Agence des Microprojets (AMP) : centre ressources national dédié aux microprojets de solidarités internationale accompagnant des petites associations françaises
LE PARTENARIAT	MP	MPE	Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire (PAEMS) / Phase 2 (Sénégal, Maroc, Guinée)
PS-EAU	SMA	IG	Renforcer les compétences et favoriser les actions de solidarité internationale pour pérenniser l'accès aux services d'eau et d'assainissement dans les pays en développement
SALON DES SOLIDARITÉS	SMA	IG	Contribuer à la SMA par le renforcement des compétences et de la visibilité des acteurs de la Solidarité Internationale
SANTE SUD	Tunisie	MED	Pour une meilleure application des droits des enfants sans soutien familial - Phase 3

Durée	Montant projet (€)	Montant subvention (€)	Taux de cofinancement	Outils (CP, PCPA)	Secteur
3	10 714 115	4 500 000	42,0 %	CP	Agriculture et sécurité alimentaire
3	465 938	232 970	50,0 %		Secteur productif
3	3 711 303	2 594 653	69,9 %	PCPA	Droits de l'Homme, gouvernance
3	1 984 500	1 155 000	58 %		EAD
1	305 000	180 000	59,0 %		SMA
3	1 242 225	600 000	48 %		Secteur productif
3	5 000 000	3 000 000	60,0 %		SMA
3	1 035 200	517 600	50,0 %		Environnement et ressources naturelles
3	960 000	449 962	46,9 %		Secteur productif
3	909 001	454 500	50,0 %		SMA
3	6 000 000	3 000 000	50,0 %		SMA
3	1 978 297	753 345	35,9 %		Eau et assainissement
3	2 960 000	1 775 000	60,0 %		SMA
1	497 911	175 000	35,1 %		SMA
3	820 000	220 000	27 %		Social

ONG	Catégorie : Pays, Multi Pays, SMA, EAD, Etude	Zone géographique	Intitulé du projet (avec liste des pays)
SECOURS CATHOLIQUE	MP	AFR	"Dynamiser les sociétés civiles d'Afrique francophone et de l'Océan Indien via le développement des associations Caritas - Phase 2" (Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Centrafrique, Comores, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, France, Madagascar, Mali, Niger, République Démocratique du Congo (RDC), Sénégal, Tchad et Togo)
SECOURS CATHOLIQUE	Côte d'Ivoire	AFR	Développement durable et renforcement des structures socio-économiques paysannes dans l'ouest - Phase 1
SIDACTION	SMA	IG	ELSA 5 - Plateforme ELSA - Ensemble Luttons contre le Sida en Afrique : "S'unir pour soutenir les acteurs associatifs de la lutte contre le sida en France et en Afrique" - Phase 1
SIPAR	Cambodge	ASI	Développement des bibliothèques en prisons et de programmes favorisant la réinsertion socio-professionnelle des détenus du Cambodge - Phase 2
SOS SAHEL INTERNATIONAL	Tchad	AFR	Renforcement des capacités de gestion locale concertée et durable des ouadis pour une meilleure résilience et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables des régions du Lac et du Kanem
AGRISUD INTERNATIONAL	Cambodge	ASI	Intensification agroécologique et diversification de l'agriculture familiale périurbaine à Siem Reap
APDRA	Congo Brazzaville	AFR	Projet de renforcement des capacités des acteurs de la filière piscicole
AVOCATS SANS FRONTIERES	Tchad	AFR	Programme d'assistance et d'accès au droit pour les enfants et les femmes (PADEF)
ECHANGES AVEC DOGONDOUTCHI	Niger	AFR	Sécurité alimentaire à Dogondoutchi
PLANETE ENFANTS ET DEVELOPPEMENT	Cambodge	ASI	Centre ressources de la petite enfance: accompagner l'amélioration de la qualité, l'accessibilité et la structuration des services de petite enfance au Cambodge - Phase 2
F3E	SMA	IG	Le F3E, réseau français dédié à l'amélioration des pratiques et à l'apprentissage des ONG, en matière d'analyse de l'impact et de la qualité de l'action (programme 2016-2018).
FONDATION NICOLAS HULOT	EAD	IG	Les jeunes issus de la diversité se mobilisent contre les changements climatiques (nom provisoire)
GEVALOR	SMA	IG	Mobiliser les acteurs pour le 1 % déchet - France
HAÏTI FUTUR	Haïti	ALC	Participer à l'émergence d'une politique nationale d'éducation de qualité à l'aide du numérique - Contribuer à l'émergence d'une politique nationale d'éducation de qualité à l'aide du numérique avec l'ensemble des acteurs privés publics et associatifs.
FEDERATION HANDICAP INTERNATIONAL	MP	AFR	Ubuntu care : Faire face aux violences sexuelles envers les filles et les garçons, incluant les filles et les garçons handicapés au Burundi, Rwanda, Kenya - Phase 2
FEDERATION HANDICAP INTERNATIONAL	MP	MPE	Contribuer au développement socio-économique au Laos et au Liban via la réduction de menace liée aux restes explosifs de guerre - Phase 2

Durée	Montant projet (€)	Montant subvention (€)	Taux de cofinancement	Outils (CP, PCPA)	Secteur
3	2 500 000	1 500 000	60,0 %	CP	Social
3	896 887	448 443	50,0 %		Agriculture et sécurité alimentaire
2	970 789	532 539	54,9 %		SMA
3	552 680	276 340	50,0 %		Education
3	2 345 613	500 000	21,3 %		Agriculture et sécurité alimentaire
3	1 140 933	550 000	48,2 %		Agriculture et sécurité alimentaire
3	466 107	233 000	50,0 %		Agriculture et sécurité alimentaire
3	530 000	210 000	39,6 %		Agriculture et sécurité alimentaire
3	861 000	360 000	41,8 %		Agriculture et sécurité alimentaire
3	660 000	330 000	50,0 %		Education
3	4 404 256	2 484 000	56,4 %		SMA
2	1 057 653	500 000	47 %		EAD
3	670 000	400 000	59,7 %		SMA
3	1 060 000	500 000	47,2 %		Education
3	1 260 000	630 000	50,0 %		Droits de l'Homme, gouvernance
2	3 600 000	1 800 000	50,0 %		Post crise

ONG	Catégorie : Pays, Multi Pays, SMA, EAD, Etude	Zone géographique	Intitulé du projet (avec liste des pays)
MDM	Sri Lanka	ASI	Amélioration de la qualité des services en santé sexuelle et reproductive à Sri Lanka : prévention des grossesses précoces et non désirées, prévention et prise en charge des IST et des violences liées au genre.
PLAY INTERNATIONAL - SPORTS SANS FRONTIÈRES	Burundi	AFR	Education pour tous : Accès et Maintien à l'Ecole des enfants burundais grâce à la Playdagogie (AMEP)
RITIMO	EAD	IG	Informé-e-s ? Transformez ! - Appui aux missions d'information, d'éducation et de mobilisation citoyenne du réseau Ritimo en faveur de la solidarité internationale
SAMU SOCIAL INTERNATIONAL	MP	AFR	Soutien aux initiatives de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain en faveur des enfants, adolescents et jeunes adultes de la rue au Burkina Faso, au Mali, en République du Congo et au Sénégal - Phase 2
ACTION CONTRE LA FAIM	MP	AFR	Convention-programme : Renforcement de la sécurité nutritionnelle maternelle et infantile dans la région d'Afrique de l'Ouest - Phase 2 - Burkina Faso, Sierra Leone et Niger
AIDES	MP	ALC	Amélioration de l'accès à la prévention, au dépistage, à la prise en charge et au maintien dans le soin du VIH/sida pour les populations frontalières de Guyane et du Suriname avec le développement de l'approche communautaire en santé, sur les fleuves Maroni et Cottica et dans les villes d'Albina et Mongoe
APDRA	MP	AFR	Renforcement des leviers d'amélioration de l'impact du développement et de la pisciculture paysanne dans les pays d'économies de plantation (Côte d'Ivoire, Cameroun, Guinée)
AVSF	Mali	AFR	Diffusion de solutions énergétiques en zone rurale et en particulier développement de la filière biogaz
CAMÉLÉON	Philippines	ASI	Prévention de la maltraitance des enfants, sensibilisation aux droits de l'Enfant, protection et réinsertion de jeunes filles victimes de violences dans les Visayas Occidentales
CFSI	SMA	IG	Renforcer les réseaux animés par le CFSI pour promouvoir une agriculture et une alimentation durables en France et en Afrique de l'Ouest - Phase 2
CNSL	MP	AFR	Convention programme. Programme de développement des Réseaux pour l'Education en Afrique de l'Ouest, phase finale - TOPEDU - Bénin, Burkina Faso, Sénégal - Phase 3
COORDINATION SUD	SMA	IG	Renforcement organisationnel et institutionnel des ONG françaises - FRIO
DOULEURS SANS FRONTIÈRES	Haïti	ALC	Amélioration de la prise en charge de la douleur, de la souffrance en Haïti par le renforcement des structures de soins, la formation et l'appui aux organisations de la société civile
EAU VIVE	Tchad	AFR	Accès à un service d'eau potable pérenne et de qualité pour les habitants de la communauté urbaine de Pala
F3E	SMA	IG	PRISME - Programme d'innovations méthodologiques pour planifier, suivre et évaluer des processus de changement
FIDH	MP	MPE	Renforcer la protection des défenseurs des droits humains les plus vulnérables (plus de 178 pays : Bénin, Bolivie, Brésil, Burundi, Cambodge, Egypte, Haïti...)
FONDATION D'AUTEUIL	Madagascar	AFR	"Sandrata" : Améliorer la promotion et le respect des droits des enfants en situation de rue ainsi que leur prise en charge

Durée	Montant projet (€)	Montant subvention (€)	Taux de cofinancement	Outils (CP, PCPA)	Secteur
2,5	1 000 000	500 000	50,0 %		Santé et lutte contre le SIDA
3	807 000	403 500	50,0 %		Education
3	3 235 224	1 380 000	42,7 %		EAD
3	2 583 510	967 000	37,4 %		Social
3	4 819 927	2 838 000	58,9 %	CP	Santé et lutte contre le SIDA
3	1 140 234	570 117	50,0%		Santé et lutte contre le SIDA
3	1 000 000	500 000	50,0%		Agriculture et sécurité alimentaire
2	1 288 387	400 000	31,0%		Environnement et ressources naturelles
3	1 354 641	500 000	36,9 %		Droits de l'Homme, gouvernance
3	3 443 840	1 565 000	45 %		SMA
2	1 569 342	910 219	58,0 %	CP	Education
2	756 373	584 197	77,2 %		SMA
3	600 000	300 000	50,0 %		Santé et lutte contre le SIDA
3	1 264 659	632 330	50,0 %		Eau et assainissement
3	1 123 945	531 600	47,3 %		SMA
3	1 390 000 €	695 000 €	50,0 %		Droits de l'Homme, gouvernance
3	1 020 563 €	510 282 €	50,0 %		Droits de l'Homme, gouvernance

ONG	Catégorie : Pays, Multi Pays, SMA, EAD, Etude	Zone géographique	Intitulé du projet (avec liste des pays)
FONDATION DANIELLE MITTERRAND	Irak	MED	Création d'un dispositif d'animation péri et extra-scolaire dans les camps de réfugiés et déplacés au Kurdistan
GERES	Cambodge	ASI	ACCESSE - Appui et renforcement de Capacités au Cambodge de deux associations de l'Economie Sociale et Solidaire dans le secteur de l'Energie pour soutenir l'économie locale et réduire les émissions de GES
GREF	MP	MPE	Appuyer la dynamique des ODD post 2015. Interventions dans l'éducation et la formation en Afrique de l'Ouest et au Maroc (PMP 2016-2018) - Phase 2
GRET	Sénégal	AFR	Accès aux services et structuration des exploitations familiales d'élevage - Phase 2
IECD	MP	AFR	Programme d'appui aux petites entreprises en Afrique subsaharienne et à Madagascar (Cameroun, Côte d'Ivoire, RDC) - Phase 3
LA CIMADE	EAD	IG	Migrant'scène : une sensibilisation sur les migrations internationales portée par un vaste réseau dans une démarche multiacteurs
LES PUIITS DU DESERT - LPDD	Niger	AFR	Développement et Sécurité dans le Massif de l'Air et la région d'Agadez - Phase 2
PARTAGE	Haïti	ALC	Appui à la revalorisation et à l'amélioration de la qualité de l'offre éducative publique dans le département du Nord-Ouest
RESEAU EUROMED FRANCE	SMA	IG	Contribuer à faire de la société civile française indépendante un acteur décisif des relations entre les 2 rives de la Méditerranée, par un soutien à la consolidation du Réseau Euromed France (REF)
TETRAKTYS	Laos	ASI	Programme d'appui à l'émergence et à la consolidation d'un modèle de gestion durable et local des sites naturels et touristiques en Khammouane
TRANSPARENCY INTERNATIONAL FRANCE	MP	AFR	Vers plus d'intégrité, de transparence et de redevabilité dans la REDD+ et le secteur forestier en Afrique centrale (Cameroun, RDC, Congo)
TRIANGLE GENERATION HUMANAIRE	MP	AFR	Vers le renforcement des capacités des acteurs locaux en faveur de la protection de l'enfance en République Centrafricaine et en RDC
AFRAT	Territoires palestiniens	MED	Le sentier d'Abraham, un programme autonome de développement rural - Phase 2
AGIR POUR LE CAMBODGE	Cambodge	ASI	Lutte contre la pauvreté et le trafic d'êtres humains au Cambodge par la formation et l'insertion professionnelle en hôtellerie-restauration avec la priorité donnée aux jeunes femmes
AGRISUD INTERNATIONAL	Madagascar	AFR	MAHAVOTRA 2 - Foresterie, agroforesterie et aménagement du territoire - Phase 1
BICE	MP	MPE	Convention-programme phase 2 : Enfance sans Barreaux (2016 - 2019) - Brésil, Colombie, Côte d'Ivoire, Equateur, Guatemala, Mali, Pérou, RDC, Togo
CFSI	Algérie	MED	PCPA - Programme Concerté Pluri Acteurs Algérie Jousour : vers l'émergence d'un mouvement associatif reconnu

Durée	Montant projet (€)	Montant subvention (€)	Taux de cofinancement	Outils (CP, PCPA)	Secteur
3	644 601 €	298 000 €	46,4 %		Education
3	750 000 €	375 000 €	50,0 %		Environnement et ressources naturelles
3	665 500 €	332 750 €	50,0 %		Education
3	1 639 657 €	781 040 €	47,6 %		Agriculture et sécurité alimentaire
3	2 518 503 €	1 250 000 €	49,6 %		Secteur productif
3	653 413 €	275 000 €	42,1 %		EAD
3	664 720 €	300 000 €	45,1 %		Eau et assainissement
2,5	1 227 369 €	600 000 €	48,9 %		Education
3	600 000 €	285 288 €	47,5 %		SMA
3	848 270 €	300 000 €	35,4 %		Environnement et ressources naturelles
3	780 000 €	360 000 €	46,2 %		Environnement et ressources naturelles
3	995 112	497 556	50,0 %		Social
3	1 418 300	600 000	42,3 %		Agriculture et sécurité alimentaire
3	2 080 586	500 000	24,0 %		Education
3	1 190 943	520 000	44 %		Agriculture et sécurité alimentaire
3	1 798 047	1 022 719	56,9 %	CP	Droits de l'Homme, gouvernance
3	3 136 465	2 325 000	74,1 %	PCPA	Droits de l'Homme, gouvernance

ONG	Catégorie : Pays, Multi Pays, SMA, EAD, Etude	Zone géographique	Intitulé du projet (avec liste des pays)
PLANETE ENFANTS ET DEVELOPPEMENT	Burkina Faso	AFR	Améliorer la qualité de l'éducation préscolaire à travers des supports pédagogiques innovants - Phase 2
FERT	Madagascar	AFR	Les jeunes, acteurs clés du développement rural
FONDATION ABBÉ PIERRE	Madagascar	AFR	Amélioration des conditions de logement et mobilisation citoyenne dans les quartiers / bidonvilles d'Antananarivo
GERES	MP	MPE	CEMAATERR : Climat-Energie : Climat -Energie : Mesures d'Adaptation et d'Atténuation sur les TERitoires Ruraux et villes secondaires relais (Bénin, Cambodge, Maroc, Mongolie)
INGENIEURS SANS FRONTIERES	EAD	IG	Programme d'EADSI d'ISF pour la sensibilisation aux enjeux d'une technique au service du développement durable
INSTITUT BELLEVILLE	MP	AFR	Soutenir l'action syndicale en matière économique et sociale pour faire du travail décent une réalité en Afrique - 8 pays francophones d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Mali, Niger, Sénégal et Togo - Phase 2
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	EAD	IG	Renforcement des acteurs et pratiques via le volet Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale de la campagne de solidarité internationale "Pas d'Education, pas d'Avenir !" - Phase 3
MDM	Algérie	MED	Accès aux droits en santé sexuelle et reproductive (SSR) pour les femmes prises dans des schémas de domination et d'exploitation
OPALS	Guinée	AFR	Amélioration de la santé maternelle et infantile avec renforcement communautaire et mise à disposition d'une offre de soins de qualité dans la préfecture de Télimélé en Guinée
ORDRE DE MALTE	Congo Brazzaville	AFR	Amélioration des conditions de vie des populations autochtones de la Likouala à travers une offre de soins adaptée, un renforcement de leurs capacités et la reconnaissance de leurs droits
PLAN INTERNATIONAL FRANCE	Cameroun	AFR	AVENIR - Autonomisation des plus Vulnérables par l'Education Inclusive et la Réinsertion dans l'arrondissement de Yaoundé II
SANTE DIABETE	MP	AFR	Convention programme. Renforcement des capacités et de l'implication des organisations de la société civile au Burkina Faso, Mali, Sénégal et Union des Comores afin d'améliorer la prévention et la prise en charge du diabète - Phase 2
SOLTHIS	Niger	AFR	Améliorer les conditions de vie des détenus
SOS VILLAGES D'ENFANTS	MP	AFR	Renforcement des organisations de la société civile locale pour mieux prévenir la perte de la prise en charge parentale et promouvoir les droits de l'enfant (Burkina Faso - Mali)
TERRE DES HOMMES FRANCE - TDHF	Guatemala	ALC	Projet pilote pour la bonne gouvernance et la démocratie participative au Guatemala, bases nécessaires à la réduction de la pauvreté et l'application des droits humains – Phase 2 (Guatemala)
ACTING FOR LIFE	Equateur	ALC	Réactivation de l'économie locale des provinces équatoriennes de Manabi et Esmeraldas affectées par le séisme 2016
ACTION DE SOLIDARITE INTERNATIONALE	Congo Brazzaville	AFR	Prise en charge des jeunes filles en situation de prostitution, de la rue à l'insertion professionnelle

Durée	Montant projet (€)	Montant subvention (€)	Taux de cofinancement	Outils (CP, PCPA)	Secteur
3	775 000	387 500	50,0 %		Education
3	1 486 000	700 000	47,1 %		Education
3	1 000 000	450 000	45,0 %		Social
3	2 002 928	1 200 000	59,9 %	CP	Environnement et ressources naturelles
3	840 627	350 000	42 %		EAD
3	597 800	275 000	46,0 %		Droits de l'Homme, gouvernance
2	399 000	186 000	46,6 %		EAD
2	600 000	300 000	50,0 %		Santé et lutte contre le SIDA
3	1 347 501	500 000	37 %		Santé et lutte contre le SIDA
3	794 042	360 000	45,3 %		Santé et lutte contre le SIDA
3	601 704	300 852	50,0 %		Education
3	2 051 046	1 223 878	59,7 %	CP	Santé et lutte contre le SIDA
3	400 000	199 590	49,9 %		Droits de l'Homme, gouvernance
3	1 337 062	500 000	37,4 %		Droits de l'Homme, gouvernance
3	385 000	192 500	50,0 %		Droits de l'Homme, gouvernance
3	1 006 044	503 022	50,0 %		Post crise
3	1 000 000	500 000	50,0 %		Droits de l'Homme, gouvernance

ONG	Catégorie : Pays, Multi Pays, SMA, EAD, Etude	Zone géographique	Intitulé du projet (avec liste des pays)
AFPS-ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITE	Territoires palestiniens	MED	Agri Palestine zone C - Développement de 2 filières agricoles en Palestine Zone C : production, stockage et conditionnement des dattes dans la vallée du Jourdain ; équipement et développement de la coopérative Al Sanabel, spécialisée dans la production de jus de raisin à Halhul (Palestine) - Phase 2
CCFD	Pérou	ALC	Appui à la structuration économique et sociale de huit communautés rurales péruviennes par le développement de l'agroécologie, la protection de la biodiversité et des ressources naturelles, et l'insertion des femmes et des jeunes
ECPAT FRANCE	Madagascar	AFR	Prévenir l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre du tourisme - Phase 2
ESSENTIEL	Guinée	AFR	Santé pour Tous "Tous acteurs de la Couverture Universelle en Santé"
FEDERATION ARTISANS DU MONDE - FADM	EAD	IG	L'éducation au commerce équitable au service des transitions citoyennes et du développement durable - Phase 3
FRERES DES HOMMES	MP	MPE	Convention programme. Programme de renforcement des initiatives de la société civile pour le changement social (Haïti, Sénégal, Rwanda, RdC, Pérou, Inde)
GRDR	Algérie	MED	"Innov'Asso" - "Les métiers et compétences du secteur associatif au service de l'employabilité des jeunes Algériens"
IECD	MP	MED	Projet d'insertion socioprofessionnelle des jeunes par la formation professionnelle dans les métiers de l'énergie et de la maintenance, dans le bassin méditerranéen (Egypte, Liban, Maroc) - Phase 2
INITIATIVE DEVELOPPEMENT	Comores	AFR	Contribution de la Filière Ylang-ylang à un développement plus durable et résilient
INTER AIDE	MP	AFR	Convention programme. Renforcement des capacités des agricultures familiales et structuration de filières et de services en zones rurales défavorisées d'Afrique Sub-Saharienne (Ethiopie, Madagascar, Sierra-Léone et Malawi) - Phase 3
LE PARTENARIAT	Sénégal	AFR	Les énergies renouvelables au service du développement économique et agricole des collectivités de la Région de Saint Louis : actions démonstratives et structurantes pour le développement de filières biogaz et solaire locales et économiquement viables
TERRE & HUMANISME	MP	AFR	Agroécologie pour la souveraineté alimentaire et l'adaptation au changement climatique en Afrique de l'Ouest (Mali, Burkina Faso, Togo)
TRIANGLE GENERATION HUMANITAIRE	Népal	ASI	Projet Intégré de Reconstruction Globale - Phase 2 - "Programme intégré de reconstruction globale de la vallée de Thangpal, district de Sindhupalchok, Népal"
UNIVERS SEL	Guinée Bissau	AFR	Développement durable de l'agriculture de mangrove en Guinée Bissau (Guinée Bissau) - Phase 1

Sigles

EAD : éducation au développement.

SMA : structuration du milieu associatif (France).

AFR : Afrique.

ALC : Amérique latine/Caribes.

ASI : Asie.

MED : Méditerranée.

IG : Intérêt général (EAD+SMA).

CP : convention-programme.

PCPA : Programme concerté pluriacteurs.

Lignes en bleu : projets d'EAD.

Lignes en orange : projets de SMA.

Durée	Montant projet (€)	Montant subvention (€)	Taux de cofinancement	Outils (CP, PCPA)	Secteur
3	750 000	320 000	42,7 %		Agriculture et sécurité alimentaire
3	608 674	304 335	50,0 %		Agriculture et sécurité alimentaire
3	419 000	209 500	50,0 %		Social
3	1 009 160	499 000	49,4 %		Santé et lutte contre le SIDA
3	924 817	500 000	54,1 %		EAD
3	2 347 491	1 220 695	52,0 %	CP	Social
3	1 238 489	400 000	32,3 %		Education
3	1 308 000	654 000	50,0 %		Education
3	740 117	288 000	38,9 %		Agriculture et sécurité alimentaire
3	3 447 742	1 671 339	48,5 %	CP	Agriculture et sécurité alimentaire
3	775 412	387 706	50,0 %		Environnement et ressources naturelles
3	1 086 000	500 000	46,0 %		Agriculture et sécurité alimentaire
3	2 500 058	700 040	28,0 %		Post crise
3	1 241 835	450 000	36,2 %		Agriculture et sécurité alimentaire





Agence Française de Développement
Division du Partenariat avec les ONG
Direction de la Stratégie, des Partenariats et de la Communication
5, rue Roland Barthes - 75598 Paris cedex 12
France
Téléphone + 33 1 53 44 31 31

www.afd.fr

